

Truman réclame de nouveaux impôts: \$16,500,000,000

\$10,000,000,000 à voter sans délai — Il pose un précédent en exposant ce projet à un comité mixte du Congrès — La plus forte augmentation de taxes jamais vue aux Etats-Unis — Le président tente d'avoir l'appui des deux grands partis — Augmentation sensible de l'impôt sur le revenu

Washington, 1er (A.P.). — Leson projet de hausse des taxes justifié par le fait qu'il n'y a eu aucune augmentation de taxes depuis 1913, le président Truman, a exposé hier, devant un comité du Congrès, le projet de la plus forte augmentation de taxes jamais vue dans l'histoire de nos pays, soit \$16,500,000,000. Il a toutefois demandé que l'on s'occupe de la proposition en deux projets de loi à voter séparément. M. Truman voudrait voir adopter sans délai le premier projet de loi, qui réclame une hausse de \$10,000,000,000.

Le président a fait un effort manifeste pour assurer l'appui des deux grands partis du pays à sa mesure. C'est ainsi qu'il a invité les 10 membres républicains du comité des voies et moyens, à la Chambre des représentants, à venir entendre la lecture de son projet en même temps que les 15 membres démocrates ministériels de ce comité. Précédemment, seuls les démocrates recevaient de telles invitations.

M. Truman a demandé à ses auditeurs de tenir secret le détail de

les taux pour certains produits, de la sorte de \$9 à \$12 le gallon, en même temps qu'on étendrait la taxe d'accise à d'autres articles, comme le vin, la bière, les cigarettes, la gazoline et quelques autres boissons alcooliques passeraient sous le coup de la taxe.

Les travailleurs britanniques font des sacrifices pour la défense

Plan en sept points pour stimuler l'effort industriel du pays. — Femmes plus nombreuses dans les usines de la défense. — Heures de travail plus longues dans toutes les industries.

Londres, 1er (Reuters). — Les employés et les employées de Grande-Bretagne ont accepté hier un plan en sept points pour stimuler le travail dans les usines de la défense. Ce plan prévoit surtout des heures de travail plus longues et le recrutement de femmes plus nombreuses pour remplacer les hommes aux travaux moins durs.

Voici quelques points du nouveau plan :

- 1) Les compagnies et les unions doivent aviser d'avance de tout congédiement afin que le travailleur soit immédiatement dirigé vers un nouvel emploi sans s'écarter de son lieu de placement.
- 2) On mettra au point des plans afin d'augmenter l'entraînement technique et de faire face à la présente disette de techniciens.
- 3) Le nombre de femmes employées dans les industries sera augmenté de même que celui des travailleurs demi-temps.
- 4) Chaque industrie devra demander de plus longues heures de travail à ses employés.
- 5) On évitera toute compétition injuste dans le recrutement du travail, etc.

M. Maurice Breton secondaire de l'adresse

Ottawa, 1er — Le nouveau député de Joliette-L'Assomption-Montcalm, M. Maurice Breton, a été désigné comme secondaire de l'adresse en réponse au discours du trône. Il s'est acquitté de cette tâche en prononçant un discours qui se compare avantageusement à ceux que l'on est habitué d'entendre dans la circonstance. Même s'il était un peu nerveux à son début, il a donné l'impression qu'il pouvait s'exprimer avec aisance en français et se tirer d'affaire en anglais.

Après avoir fait l'éloge de son prédécesseur, M. Lapalme, et rendu l'hommage d'usage au chef du gouvernement, il a parlé des relations fédérales-provinciales et de la situation internationale. Il s'est dispensé de chanter les gloires et les avantages de sa circonscription. Il a insisté sur l'importance de la législation sociale. Il ne voudrait pas que les querelles de juridiction nous empêchent d'atteindre "sur le plan national avec la coopération des gouvernements provinciaux un degré de sécurité sociale et de bien-être humain qui garantisse à tous les humains la plus large mesure possible de justice sociale".

Les pays libres, dit encore M. Breton, voient l'approche de l'un des moments les plus graves de leur histoire. L'alliance des peuples slaves, et mongols fait peser une menace terrible sur notre civilisation et rappelle à 1500 ans de distance l'invasion de la Gaule et de l'Italie par Attila, le fléau de Dieu. Le premier ministre, qui est un bon ambassadeur de la paix, tient à prémunir notre pays contre toutes les possibilités de guerre.

Le propos de l'adresse a été M. le Dr William McMillan, le nouveau député de Welland. Il a prononcé en français une partie de son discours mais la tradition tendait à s'établir depuis quelques années, mais il a tenu à signaler l'immigration récente dans sa circonscription d'immigrants canadiens français de la province de Québec.

Eisenhower demande au Congrès d'aider les pays d'Europe

WASHINGTON, 1er (P.A.). — Le général Dwight Eisenhower a déclaré au Congrès aujourd'hui que les décisions relatives à la coopération défensive avec l'Europe détermineraient le sort de la civilisation et de la liberté dans les siècles futurs.

Il a prié son auditoire de croire en sa sincérité. "Je ne veux que servir les meilleurs intérêts des Etats-Unis", ajouta-t-il. "Notre premier but à tous doit être le bien de toutes les nations libres."

Eisenhower a prétendu qu'il n'y avait pas d'autre solution acceptable que d'aider l'Europe. "Nous ne pouvons laisser 200,000,000 d'hommes civilisés pressés dans un autre plateau de balance que le nôtre. Leurs travailleurs spécialisés constituent le plus grand réservoir de techniciens au monde et leur industrie ne le cède qu'à l'industrie américaine."

Le chef suprême de la future armée d'Europe a déclaré qu'il a trouvé outre-mer du pessimisme et du défaitisme, mais aussi une détermination générale certaine à combattre le communisme. "On remarque une rénovation du moral européen."

Eisenhower a ajouté que si les Européens n'ont actuellement qu'un faible potentiel militaire, celui-ci ne cesse de croître. Il a demandé aux Américains d'avoir de la patience avec leurs alliés. Les peuples d'Europe ont des problèmes à régler.

A OTTAWA

Deux provinces seulement ont déjà approuvé la suggestion d'étendre le système des pensions de vieillesse

Elles pourraient en retour percevoir une taxe indirecte de vente de 3 p.c. — Le proposeur de l'adresse souhaite une assurance médicale obligatoire.

Ottawa, 1er (C.P.). — Les dix provinces canadiennes pourraient être autorisées à percevoir une taxe indirecte de vente atteignant jusqu'à 3 p.c. du prix de vente des marchandises, pour les aider à fournir leur quote-part à un système de pensions fédérales de vieillesse, de portée plus étendue que maintenant.

Le premier ministre, M. Louis Saint-Laurent, a déposé hier, sur le table des Communes, copie des projets d'amendements à notre constitution nationale qui permettraient d'étendre la portée de ce système de pension. On sait qu'Ottawa veut en faire bénéficier tous les Canadiens de plus de 70 ans, sans égard à leurs autres sources de revenus, en retour de contributions personnelles devenus obligatoires et universelles.

Le gouvernement fédéral a donc soumis aux provinces une ébauche des amendements nécessaires. Seul le Territoire du Nord-Ouest, le Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse ont accepté jusqu'ici les suggestions de corrections à ce texte. Les autres provinces n'ont pas encore répondu mais on croit qu'elles ne feront pas de difficulté.

Lors de la dernière conférence fédérale-provinciale, les dix provinces ont soutenu que l'extension proposée de portée des pensions de vieillesse va en accroître fortement les frais et qu'elles ne pourront, pour leur part, verser une contribution que si on leur impose une taxe indirecte de vente. Les taxes indirectes sont du ressort purement fédéral, de sorte qu'il faudra amender la constitution pour en permettre l'imposition par les provinces.

Il faut distinguer cette taxe indirecte de vente, de la taxe directe de vente perçue du consommateur par l'intermédiaire du détaillant et qui existe déjà dans quelques provinces, dont le Québec.

Après que M. Saint-Laurent eut présenté copie des projets d'amendements, deux députés élus aux élections complémentaires d'octobre dernier ont présenté et secondé l'adresse en réponse au discours du trône. Le proposeur de l'adresse, M. H. McMillan, de Welland, a exprimé son espoir d'une prochaine assurance médicale obligatoire. Il note que certains accidents ou maladies graves font souvent disparaître les économies de toute une vie et qu'il faut parer à ce mal.

Après lui, M. Maurice Breton, de Joliette-L'Assomption-Montcalm, a souhaité que l'on arrive à rendre la constitution canadienne assez souple pour qu'elle permette indifféremment au gouvernement fédéral ou aux dix gouvernements provinciaux de soulager les nécessités. M. Breton trouve illogique que la solution de quelques-uns de ces conflits d'assistance soit retardée par des conflits de juridiction entre les gouvernements.

Le chef conservateur-progressiste, M. George Drew, doit ouvrir ce matin, le débat coutumier sur l'adresse en réponse au discours du trône. Il sera suivi par MM. J. Coldwell, chef de la C.C.F., et Solon Low, du Crédit social.

Le chef conservateur-progressiste, M. George Drew, doit ouvrir ce matin, le débat coutumier sur l'adresse en réponse au discours du trône. Il sera suivi par MM. J. Coldwell, chef de la C.C.F., et Solon Low, du Crédit social.

Le chef conservateur-progressiste, M. George Drew, doit ouvrir ce matin, le débat coutumier sur l'adresse en réponse au discours du trône. Il sera suivi par MM. J. Coldwell, chef de la C.C.F., et Solon Low, du Crédit social.

A l'enquête sur la moralité

Fatigué de réponses vagues, le juge Caron expulse deux témoins de la boîte

L'un ne sait rien, l'autre se contredit — La maison de pari du 1868 de la rue Wellington — Le lupanar de la Montagne — On a terminé l'exploration du district numéro 6 — Me Boisvert refuse d'admettre le "système" — "Une situation irrémédiable", déclare le juge Caron

Fatigué de réponses vagues, le juge François Caron a prié, ce matin, deux constables de se retirer de la boîte et de faire place à deux témoins plus "honnêtes".

Le constable Léopold Poitras, qui a travaillé au poste no 9 de 1943 à 1947, n'a fait qu'une courte apparition dans la boîte. Me Plante lui a demandé s'il était au courant de l'existence d'une maison de pari au 1868 de la rue Wellington. Le témoin n'en sait absolument rien. Alors le juge Caron de lui dire : "Retirez-vous! Caron se sert à rien. Un homme qui a passé quatre ans à travailler dans ce district et qui ne s'est pas aperçu qu'il y avait une maison de pari au 1868 Wellington!"

Le sergent Roméo Brisebois, agent spécial au poste no 9 depuis 1944, s'est bien aperçu qu'il y avait une maison de pari au 1868 Wellington. Il a même fait une dizaine de rapports à son capitaine. Mais il n'a jamais osé pénétrer en cet endroit, "car, a-t-il dit, aller se montrer là-dedans, ça aurait compliqué les choses. C'est l'écouade de la moralité qui devait s'occuper de cela."

A un certain moment de son témoignage, le sergent Brisebois, très loquace, s'est contredit. Le juge Caron, n'en pouvant plus, lui a demandé de se retirer, en ajoutant : "C'est épouvantable toutes les bêtises que l'on peut dire! Je veux des témoins honnêtes."

Le constable Hector Raiche a rendu un témoignage plus complet au sujet du 1868 Wellington. Il a affirmé que cette maison de pari avait poursuivi presque continuellement son activité de 1930 à 1944 et qu'il n'avait jamais vu de cadenas. Au sujet des numéros d'appartements qui apparaissent aux dossiers de la police, le témoin admet que "cela n'avait pas de bon sens".

Le juge Caron : "Comment expliquez-vous ces numéros d'appartements?"

Le témoin : "Peut-être qu'on a fait des divisions sans que je les vois!"

Le juge Caron : "Ne tentez pas d'expliquer ce qui est inexplicable!"

Au début de la séance, le juge Caron a ordonné l'expulsion des témoins qui seront appelés à comparaître aujourd'hui. Me Boisvert a tenté d'expliquer qu'il avait une nouvelle raison pour s'opposer à telle expulsion; mais il n'eut pas le temps de terminer sa phrase que le juge Caron lui répondait : "J'ordonne l'expulsion des témoins. Vous savez que j'en ai le droit. D'ailleurs nous n'avons pas de temps à perdre."

Refus de Me Boisvert

Après avoir établi le bilan des maisons de désordre du district no 6, et décrit leur activité presque continue, Me Pacifique Plante a de nouveau offert au procureur des intimés, Me Ubald Boisvert, l'occasion d'admettre que le "système" des cadenas inefficaces s'est appliqué dans tous les districts, tant à l'ouest qu'à l'est de la ville.

Tout indique, cependant, que les soldats de l'O. N. U. se heurtent maintenant au gros des forces chinoises, au sud de la rivière Han. Celle-ci coule dans la banlieue sud-est de Séoul.

L'acceptation de la résolution Austin de condamnation par le comité politique a eu, entre autres, ce résultat de provoquer une scission dans le bloc des 12 nations arabes et asiatiques qui avaient cherché jusqu'ici à éviter ce vote et à faire poursuivre les tentatives de négociation avec Péiping.

L'Inde, qui était un des meneurs de ce bloc, a maintenu son opposition à la mesure, de même que la Birmanie; mais le Liban, l'Irak et l'Iran l'ont approuvée tandis que les autres membres du bloc, et d'abord l'Egypte qui en était le meneur conjoint, se sont abstenus de voter.

Londres, 1er (Reuter). — Le premier ministre de Grande-Bretagne, M. Clement Attlee, affirme que la résolution américaine de condamnation de la Chine comme agresseur en Corée, adoptée hier à l'O.N.U., offre la meilleure chance possible, dans les circonstances présentes, d'en arriver à un accord avec les communistes chinois.

M. Attlee a pris la peine de préciser devant les Communes de Londres que c'est parce que son cabinet entretient cet espoir qu'il a avisé le délégué britannique à l'Assemblée des Nations Unies de voter pour la résolution américaine.

Le chef du gouvernement anglais a tenu à attirer l'attention des députés sur la clause finale de la résolution Austin qui prévoit la création d'un comité spécial chargé de tâcher de pourvoir des entretiens avec la Chine. Il rappelle qu'à ses entretiens de l'autre mois avec le président Truman, à Washington, celui-ci a signalé que la résolution de son délégué à l'O.N.U., M. Warren Austin, contenait une clause projetée de ce genre.



UN GRAND REPORTAGE DE JACQUES HEBERT

(Écrit spécialement pour "Le Devoir" par Jacques Hébert, auteur de "Autour des trois Amériques" et "Autour de l'Afrique", qui fait le tour du monde en auto accompagné de son camarade Jean Phaneuf).

ARTICLE 179

ACCUEILLIS DANS UN TOUT PETIT VILLAGE INDIEN

Les plus mauvais chemins de tout le voyage. — A la mission d'Hartmanpur. — Chez les "Chamars". — Les lois de la politesse et les théories de Pasteur. — La beauté du sari. — Dans le désert de l'hindouisme, une oasis...

L'"Alouette" continue sa tournée canonique de la Préfecture apostolique de Gorakhpur! Accompagnés de Mgr Malenfant et du R. P. Bernardin, nous allons d'une mission à l'autre, faisant des "visites du jour de l'An" aux missionnaires canadiens. C'est au cours de cette tournée que l'"Alouette" aura vu les plus mauvais chemins de son voyage en Asie. Entre la mission de Narainpur et d'Hartmanpur, nous passons à grand-peine dans une piste de charrettes à boeufs. Tous les ponts sont démolis par le temps et par la crue du Gange qui, durant la période de la mousson, déborde et inonde la campagne environnante. Une vraie montagne russe. Des trous, des ornières trop profondes, des ventres de boeuf, des mares de boue. Bref, de quoi mettre à l'épreuve notre brave "Alouette".

Village chamars

Vendredi le 29.

Accueil enthousiaste de la mission d'Hartmanpur où nous trouvons deux Canadiens : le Père André et le Père Ernest. Après celle de Rasra, la mission d'Hartmanpur est la plus importante de la préfecture. Un pensionnat de garçons, un High School qui, en plus des catholiques, reçoit une centaine d'enfants hindous; une petite église de briques.

Cette nuit, nous dormirons dans l'école des garçons, une cabane en terre où il fait un froid de loup. Mais quand on a chaud au cœur...

Samedi le 30.

Le Père Ernest, un solide gars de chez nous qui n'hésite pas à marcher pieds nus comme ses paroissiens, nous emmène dans un tout petit village de Chamars, une des plus basses castes de l'Inde. Au Canada, le mot village évoque une grosse église, une salle paroissiale, des magasins, de bonnes maisons de bois, des rues, des trottoirs, des poteaux de téléphone. Pas aux Indes... Le petit hameau perdu au fond de l'Abitibi, c'est encore un genre de paradis terrestre si on le compare à ce village près d'Hartmanpur.

Les maisons sont exclusivement construites en terre et recouvertes de chaume. Avec ces matériaux, on peut faire des maisons convenables mais les pauvres Chamars ne s'en donnent pas la peine ou n'en ont pas les moyens. Et les murs sont craquelés ou rongés par l'eau des grandes pluies. Et les toits sont des chevelures ébouriffées; dans leur chaume à moitié pourri, des plantes sauvages ont pris racine sur les chevrons dorés, on dirait qu'elles sont venues poser une couronne de lauriers verts.

Les rues sont des ruelles de terre, poussiéreuses en saison sèche et boueuses en saison des pluies. Quelques arbres. Quelques vaches en liberté. Des chiens maigres. De l'excrément, des croques, de la boue...

Inépuisable mixture

Quelle misère! songerons-nous. Elle est moins grande qu'elle nous paraît puisque ces gens ne s'en plaignent pas trop. Ils sont gais et ils nous accueillent avec un plaisir évident. La visite de Montseigneur-le-Père apostolique accompagné de deux Blancs sans doute est un événement pour ce village chrétien et c'est le chef du village qui nous souhaite la bienvenue. Le chaudi, un personnage tout-puissant.

Il nous invite à nous asseoir sur deux lits de cordage qu'il a fait sortir pour nous au centre du village. Ces lits sont toujours infestés de punaises, mais la politesse exige que nous nous y assoyions, comme elle exige que nous acceptions un grand verre d'un breuvage inépuisable. Nous sommes en pleine saison de la récolte de la canne à sucre. Une fois coupées, les cannes sont écrasées dans un pressoir

(suite à la page 5)

(suite à la page cinq)

EN COREE

Un régiment de l'O.N.U. est encerclé depuis hier par les soldats chinois

Les Américains n'osent pas dire ce qu'il adviendra — Toutefois, les Alliés poursuivent leur avance, en direction de Séoul — Ce sont les Turcs qui jouent le mieux de la baïonnette — M. Rhee espère retourner bientôt à Séoul

Tokyo, 1er (A.P.). — Un régiment de l'O. N. U., composé de soldats américains et français, est encerclé depuis hier par deux régiments chinois. Les officiers américains n'osent pas dire si leurs hommes réussiront à s'évader de la trappe.

Cet événement s'est produit hier dans un secteur non déterminé du front occidental. Ailleurs, les Alliés ont poursuivi une avance qui a été, parfois, de trois milles.

Tout indique, cependant, que les soldats de l'O. N. U. se heurtent maintenant au gros des forces chinoises, au sud de la rivière Han. Celle-ci coule dans la banlieue sud-est de Séoul.

Le lieutenant-général George E. Stratemeyer, commandant des opérations aériennes, révèle que, durant les deux dernières semaines de janvier, l'aviation alliée a lancé "des attaques les plus massives et les plus soutenues de toute la guerre".

Ce militaire américain dit que 10,000 sorties ont été effectuées durant cette période de temps. L'opération a beaucoup désorganisé les communications chinoises dans le nord de la Corée.

Le général ajoute que plus de 19,000 communistes ont été tués ou blessés durant ces bombardements. Il affirme, au surplus, que 1,300 véhicules et 11 chars d'assaut ont été démolis.

M. Syngman Rhee, président de la Corée du sud, a rendu visite aujourd'hui au général Almond, commandant américain du 10e corps d'armée, afin de lui conférer l'ordre du mérite coréen. M. Rhee a déclaré ensuite au journaliste que les démocrates finissent toujours par obtenir gain de cause et qu'il espérait, pour sa part, retourner bientôt à Séoul.

Il est tombé de 6 à 10 pouces de neige depuis le début de la tempête

On prévoit de la pluie, aujourd'hui. — La circulation marche au ralenti, comme d'habitude. — 80 morts aux Etats-Unis.

Depuis le début de la soirée, hier, il est tombé à Montréal et dans la province, de 6 à 10 pouces de neige. Et pour ne pas briser avec la tradition, il y a eu des embouteillages dans toutes les sections de la ville; la circulation a été très lente, dangereuse même dans certaines rues.

Bien que la Ville ait mis sur pied son équipe régulière de trois cent cinquante hommes, la neige s'est vite accumulée partout. A cause de la glace qui recouvrait déjà toutes les rues, les montées étaient extrêmement glissantes et les automobilistes avaient beaucoup de difficulté à circuler. Plusieurs ont même été retenus en panne et ont dû avoir recours aux garagistes.

La Compagnie des Tramways a enregistré des retards sur tous ses circuits. D'autre part, les trains ont circulé comme d'habitude et les autorités n'ont pas de retard d'importance à signaler. Il en est de même pour les avions, qui ont pu quitter la piste d'envol à l'heure fixée.

A la Provincial Transport les autorités ont remarqué que si les autobus sont arrivés en retard au terminus, c'est dû au fait que la circulation dans la métropole était très lente et complètement désorganisée.

Le mercure qui était à 17 degrés zéro, hier matin, a commencé de monter lentement au cours de la journée, il atteindra aujourd'hui un maximum de 20 au-dessus de zéro. On prévoit, d'autre part, que la neige tournera à la pluie dans le courant de l'après-midi.

Chicago, 1er (A.P.). — Le froid et la mauvaise température continuent à causer des morts aux Etats-Unis et le chiffre des victimes a maintenant dépassé 80. Au Texas, au moins 18 personnes ont perdu la vie.

Dans la vallée du Rio-Grande, la majeure partie des récoltes de fruits citriques et de légumes est perdue et les dommages s'élèvent à des millions de dollars.

Dans plusieurs Etats tels New-York, Louisiana, Mississippi, Tennessee et Kentucky, la neige a tourné à la pluie; en Floride et dans le sud de la Géorgie, la température s'est beaucoup adoucie. A Miami, le mercure est à 72 degrés au-dessus de zéro, aujourd'hui.

Une troisième explosion atomique à Las Vegas

La population locale y semble accoutumée — Différence de 6 minutes entre la vue et le bruit de la détonation — S'agit-il d'armes atomiques de type différent?

Las Vegas, 1er (A.P.). — La troisième explosion atomique en moins d'une semaine est survenue ce matin, au terrain de tir expérimental situé au nord-ouest de Las Vegas, Nevada. La détonation a secoué les carreaux des fenêtres dans les maisons de cette ville, à plus de 40 milles de distance; mais elle n'a provoqué aucune panique.

La police de l'endroit n'a reçu aucun appel à l'aide ni aucune demande d'assistance d'informations comme lors des explosions de samedi et dimanche derniers. Les résidents de Las Vegas ont manifestement accepté le choc comme un fait coutumier et n'ont pas interrompu leur besogne un instant pour cela.

L'explosion de ce matin a produit dans le ciel un éclat aussi violent que celle de samedi mais beaucoup moins aveuglant qu'à celle de dimanche. Il s'est écoulé six minutes entre la vue et le bruit de la déflagration, ce qui indique la distance probable entre Las Vegas et le lieu exact de l'explosion.

Le terrain de tir de Las Vegas s'étend sur 5,000 milles carrés. Le désert où il est installé est entouré de montagnes qui aident à protéger le reste de l'Etat de Nevada contre le jaillissement de débris de bombes et les radiations.

La secousse est survenue à 5h. 48 a. m., heure du Pacifique (8h. 48 a. m., à Montréal). L'éclat de l'explosion a été assez vif pour être aperçu à 300 milles à l'ouest, à Los Angeles.

Un porte-parole de la commission atomique américaine assure que les premiers relevés faits après l'explosion de ce matin n'indiquent aucun danger de radiation.

Il s'est tu sur tout autre détail, sauf pour confirmer qu'il s'agissait de la troisième série d'expériences à Las Vegas, depuis que cette commission a annoncé le 11 janvier le début de cette nouvelle série d'expériences. Par ailleurs, la déflagration d'aujourd'hui est la 12e depuis le premier tir d'essai à Alamo

Le cardinal Griffin administré

Londres, 1er (Reuter). — Les autorités religieuses demandent aujourd'hui aux fidèles de prier pour le cardinal Bernard Griffin, archevêque de Westminster, dont l'état de santé inspire les plus grandes craintes. Le cardinal Griffin est âgé de 51 ans.

Le cardinal a été administré hier soir, "par mesure de précaution". Reconnu comme une autorité en droit canon, il n'avait que 39 ans quand il devint évêque auxiliaire de Birmingham, en 1938.

En 1949, le cardinal Griffin avait dû être hospitalisé durant trois mois pour dépression nerveuse et haute pression.

gordo, le 16 juillet 1945.

Le porte-parole précité a refusé d'indiquer quel type d'armes atomiques a été expérimenté ce matin. Mais les résidents de Las Vegas croient savoir qu'on a essayé des types différents de ces armes, à chacune des explosions de cette semaine.

La commission atomique a pris pour principe de confirmer seulement le fait de ces expériences, pour ne pas renseigner la Russie sur leur succès.

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL

POUR LA JUSTICE FISCALE

par Paul SAURIOL

Les salons de Paris

Du salon de la Femme et de la Beauté aux Journées pharmaceutiques en passant par la Foire à la ferraille et le Salon de l'Emballage.

Des dernières heures du printemps aux premières semaines de l'été Paris se confond à la saison brillante qui porte son nom et offre à ses hôtes une série de manifestations d'élégance et d'art qui constituent une sorte de meilleur moment du monde et personifient l'actualité même. Comme réplique à ses fêtes d'aujourd'hui célèbres, Paris, dès la fin de l'automne, tend à devenir le lieu pour ne pas dire la capitale des "Salons" les plus divers. Sans parler des solennités desordres classiques, comme le Salon de l'Auto-motobilité ou le Salon des Tuileries, nous avons visité pendant la période de rentrée des classes plusieurs salons au moins, qu'il est plus judicieux de qualifier d'originaux que de secondaires. Leur énumération seule est romanesque : Salon de la Femme et de la Beauté, organisé au Palais de la Glace sous le haut patronage du Président de la République par le Syndicat de la Haute Coiffure parisienne; Salon de l'Emballage, organisé par le Réaumur par la Confection en grue dans le louable dessein de limiter la hausse des prix; Salon du Cinéma, où le Président de la République trancha joyeusement le ruban symbolique qui n'était autre, comme il fallait s'y attendre, qu'un long morceau de pellicule; Salon du Meuble, faubourg Saint-Antoine, qui faisait pertinemment état de deux dates : 1789-1950; Foire à la Ferraille; Salon de la Bicyclette murale à l'intérieur de la station de métro Saint-Martin; Salon de l'Emballage et du Bureau Moderne, tous deux à la Porte de Versailles dans le cadre des grandes démonstrations; Quinzaine étoilée rue du 4 Septembre; Salon de la Photographie à la Bibliothèque Nationale; Salon de l'Hôtellerie et Journées pharmaceutiques...

PLAISIR POUR LES YEUX

Il y en a d'autres, de moindre importance ou de moindre durée. Mais ceux que nous venons de nommer et que nous avons parcourus avec le plus vif sentiment de curiosité en compagnie de touristes, d'étudiants, de promoteurs provinciaux, nous ont renseigné sur un univers en miniature qui semble ne pouvoir se réaliser si complètement et si rapidement que dans Paris, dont l'ingéniosité gagne tous les quartiers ainsi que les expositions les plus nouvelles en la matière. Ce n'est pas seulement un plaisir pour les yeux, mais pour l'imagination et la poésie intime que de passer presque sans transition des machines à coudre d'occasion et des poêles à bois en façade de la Foire à la Ferraille aux mannequins du Salon de la Beauté, c'est-à-dire du réalisme le plus cru, d'un véritable cimetière des anciennes pièces de collection ou des objets atteints de sénilité, aux mannequins jeunes, vêtus à la mode de la toute dernière minute, aux pièces montées de la grande coiffure ou aux raffinements presque inconcevables des Instituts de Beauté.

Sténo-dactylo bilingue

demandée pour bureau de publicité. S'adresser au journal "Le Devoir", 430 rue, rue Notre-Dame, 430, B.E. 3361.



BERNARD VINET

Administrateur d'immeubles

Administration générale de propriétés
Gestion de portefeuilles

1353 Parc LaFontaine
AM. 1420 Montréal

fourrures

● Toute femme devrait avoir un manteau de fourrure.

● Il n'y a pas de raison de s'en priver quand on peut l'obtenir à un prix exceptionnellement bas.

● POUR TOUS LES GOÛTS

● POUR TOUTES LES BOURSES



DEUX MAGASINS
1420 McGill College
1473 rue Amherst



UN SEUL MAGASIN
2170 ouest,
Ste-Catherine

Carnet mondain

RECEPTION

M. Paul Péladieu recevra à dîner à la Tour Eiffel, ce soir, pour la baronne de la Doucette, de Paris, qui séjourne actuellement à Montréal.

CHEZ LES PHARMACIENS

Le dîner-dansant annuel de l'Association des pharmaciens de Montréal aura lieu jeudi, le 8 février, à 7 h., à l'hôtel Mont-Royal.

Cet événement social qui réunit chaque année près de mille convives du monde pharmaceutique sera présidé par M. J.-O. Taillefer, président de l'association, et Mme Taillefer, assisté par M. Georges Chailfoux, 1er vice-président, et Mme Chailfoux, 2e vice-président, et M. Lajeunesse.

Parmi les invités d'honneur, mentionnons le Dr A. Paquette, ministre provincial de la santé, et Mme Paquette, le maire de Montréal, M. Houde, et Mme Houde, M. G.-A. Lapointe, président du Collège des pharmaciens, et Mme Lapointe, M. A.-P. Larose, doyen de la faculté de Pharmacie de l'Université de Montréal, et Mlle Larose, M. J. Preston, de Toronto, secrétaire de l'Association pharmaceutique canadienne, M. W. R. Labow, président de l'I.R.D.A., et Mme Labow.

A cette occasion, tous les membres de l'association préteront leur concours au Comité d'organisation sociale. Ce sont : M. et Mme J.-C. Levaque, M. et Mme C.-E. Farmer, M. et Mme C.-L. Daignault, M. et Mme R. Goulet, M. et Mme R. Adam, M. et Mme R.-L. Alary, M. et Mme S. Beaudoin, M. et Mme J.-C. Cusson, M. et Mme A. Desaulniers, M. et Mme A. Hélie, M. et Mme J.-L. Hébert, M. et Mme Z.-E. Lacaille, M. et Mme H. LeFebvre, M. et Mme J.-G. Richard, M. et Mme H. Trudel, M. et Mme E. Rigasio, M. et Mme P. Arcand, M. et Mme L.-O. Régner, de St-Jean.

FINÇAILLLES

M. et Mme Henri Lalonde, de Ville Saint-Laurent, font part des fiançailles de leur fille Pierrette, à M. H.-Paul Dubois, fils de M. Joseph Dubois, décédé, et de Mme Dubois, de Montréal.

DEJEUNER

Le déjeuner mensuel du Cercle des épiciennes a eu lieu aujourd'hui, à une heure, au Cercle universitaire. Les invitées étaient : Mmes Ernest Archambault, Claire Baird, A. Saint-Onge, Oscar Gagnon, P. Papachristidis, Emery Beaulieu et Mlle Marie Bourbeau.

PROCHAIN MARIAGE

Le mariage de Mlle Phyllis Edith MacDougall, fille de M. et de Mme Joseph Charles MacDougall, de Notre-Dame de Grâce, avec M. Frans Edw. D'Hondt, fils de M. et de Mme Gustave A. D'Hondt, de Hindhead, Surrey, Angleterre, aura lieu samedi matin, à 10 h., en l'église Saint-Augustin de Cantorbéry. Une réception chez les parents de la mariée, rue Sherbrooke ouest, suivra la cérémonie.

Feuilleton du "Devoir"

La Plus Aimée

par O'Nèvé

51 (Suite)

— Vous êtes méchant, Ken. Et pourtant vous savez combien votre bonheur me tient à cœur. Je ferai tout, je sacrifierais tout — excepté Tom, bien entendu — pour que vous soyez heureux.

— C'est digne de votre excellent petit cœur, Daisy. Mais il n'est pas nécessaire que personne s'immole. Je suis assez grand pour m'occuper de ce qui me concerne, et je vous avoue que toute intervention, même bien intentionnée, comme la vôtre, m'est désagréable.

— Oh! Ken, je ne veux pas intervenir.

— Mais vous intervenez. Pour l'amour du ciel, ne prenez pas cet air tragique. Je sais que je suis d'humeur exécrable. Pardonnez-moi, c'est indépendant de ma volonté.

A la suite de cet entretien, Daisy confia à son mari, avec un pathétique soupir :

— Je lui ai parlé, Tom. Il ne veut rien entendre.

— J'ai parlé à Ken de Patricia. Mais réellement, il ne veut rien savoir. Peut-être, après tout, est-il content de l'épouser?

— Peut-être. Qui sait?

XXI

Patricia Sinclair arpentait avec agitation le salon de l'hôtel d'une petite cité italienne, dans le voisinage de Gènes.

Ses traits tirés, ses yeux cernés la vieillissaient, lui enlevaient ses avantages. Pourtant, aux yeux de l'homme qui suivait ses mouvements, elle restait l'incarnation de ce qu'il souhaitait trouver chez une femme.

C'était un homme touchant à la quarantaine, d'aspect distingué, un docteur.

— Ce serait accomplir un acte de justice envers nous tous de l'agiter suivant mes suggestions, dit le gentleman d'une voix nette et bien modulée. Il est impossible que vous ne le voyiez pas, ma chère Patricia.

Elle vint près de lui.

Carnaval et traditions

Un des derniers courriers m'apporte les remarques d'un lecteur, religieux français, faisant du ministère quelque part dans la province, et observant les Canadiens français chez eux, remarques sur l'organisation du carnaval lauréat qui se déroule actuellement dans le nord. Devant la justesse et l'à propos de ces réflexions, je ne crois pas pouvoir mieux faire que d'en transcrire aujourd'hui l'essentiel dans cette chronique.

Voici donc ce que m'écrit ce lecteur distingué : "Voulez-vous me permettre d'attirer votre attention sur l'organisation de ces réjouissances carnavalesques qui se préparent dans les Laurentides et qui doivent durer du 1er au 14 février, c'est-à-dire pendant toute la première semaine du Carême? Je m'étonne grandement que dans cette province catholique du Québec on en prenne si largement à son aise avec la loi de l'Eglise. On prétend vouloir restaurer de vieilles traditions de la province. C'est ainsi du moins que, l'autre dimanche, la Radio présentait la chose. Mais ne faudrait-il pas commencer par observer et maintenir nos vieilles traditions chrétiennes, à commencer par le Carême, dont l'importance n'est pas minime? Est-il, du reste, convenable, à l'heure où nous sommes, heure si grave et si troublante, de mépriser les appels instants de l'Eglise à la prière et à la pénitence? Et puis, que signifie ce Carnaval qui se poursuit pendant le Carême, au lieu de se terminer le mercredi des Cendres? Si nos ancêtres se réjouissaient, avec raison, durant les derniers jours qui précédaient le Carême, c'est parce qu'ils savaient, pendant quarante jours, se livrer aux rigueurs de la pénitence.

"Aujourd'hui, on fête Noël pendant l'Avent, on fait le Carnaval durant le Carême; pourquoi pas fêter Pâques le Vendredi-Saint? Le grand malheur est que cette paganisation de notre vie sociale se poursuit le plus naturellement du monde, et sans provoquer aucune réaction de la part des catholiques."

Il faudrait, évidemment, qu'en tout temps, mais surtout à l'heure si grave et si troublante où nous sommes, que tous les catholiques fussent capables de penser et de réfléchir davantage, de penser et de réfléchir plus que les autres. Hélas! on peut observer, au contraire, une augmentation du côté de ceux qui en prennent davantage à leur aise, avec diverses prescriptions de la loi religieuse. On n'attend pas la raison grave pour manquer la messe le dimanche, pour faire gras le vendredi ou les autres jours d'abstinence, pour éviter de manger entre les repas pendant le Carême. D'autres, qui sont passés par les couvents et les collèges, pourtant, ne se gênent pas pour exécuter des travaux manuels le dimanche ou les fêtes d'obligation, sous prétexte que ce jour les accommode mieux. Ce sont souvent les mêmes qui trouvent irrésistibles le fait que certaines maisons de commerce ouvrent leurs portes les jours de fêtes religieuses.

Il faudrait, évidemment, que tous les catholiques soient capables de réfléchir davantage; que tous les catholiques soient capables de convictions solides et de discipline dans leur vie courante, autant, toujours, que tous ces autres hommes et femmes qui, pour suivre une religion fautive, ont tant de conviction, de courage et d'humilité. Tous les catholiques devraient se rappeler aussi que le monde ne peut vivre sans foi et sans discipline; que s'ils rejettent aujourd'hui celles qui leur sont venues par héritage, ils pourront se trouver demain devant la rigide loi d'un système politique quelconque qui ne s'embarrassera pas de religion peut-être, mais aura tout un choix de prisons et de cachots pour ceux qui ne marcheront pas au pas ou dans la ligne. Il sera trop tard alors pour choisir et ils pourront regretter amèrement le choix qu'ils n'auront pas fait.

Germaine BERNIER

Société d'une messe

M. l'abbé Albéric Corbeil, du diocèse de St-Jean-de-Québec, délégué le 24 janvier dernier, était membre de la Société d'une Messe du diocèse de Montréal.

Retraites fermées

Au couvent de Marie-Réparatrice, 1025 ouest, boul. Mont-Royal, il y aura retraites fermées en février : pour dames, du 5 au 8 préchée par le Père Ph. Roy, O.P.; pour dames, du 12 au 15 par le Père Joachim Primeau, S.J.; pour jeunes dames, du 26 au 1er mars par le Père Roy, O.P.; en mars, du 8 au 11 pour jeunes filles par le Père Paul Fontaine, S.J. On peut s'inscrire d'avance pour ces retraites en écrivant ou en téléphonant à DO. 0776.

Mlle E. L. Elliot nommée à la section d'économie domestique

Le ministère fédéral des pêches annonce aujourd'hui la nomination de Mlle Edith L. Elliot, distinguée spécialiste canadienne en économie ménagère, à la tête de la nouvelle section d'économie domestique, créée au sein du service d'inspection et de consommation du ministère.

Mlle Elliot sera chargée de coordonner le travail des employés du ministère en ce domaine, aussi bien que d'accroître les efforts faits par l'entremise de la cuisine d'expérimentation du ministère pour renseigner les ménagères canadiennes sur les meilleures méthodes d'acheter, de préparer et de servir le poisson, les mollusques et crustacés, ainsi que les autres produits de la pêche.

Bien connue des ménagères et des femmes de profession dans toutes les parties du Canada, Mlle Elliot apporte à son nouveau champ d'activité une vaste expérience des problèmes de ménage. Avant de venir au ministère des pêches, elle était à l'emploi du ministère fédéral de l'agriculture.

La nomination de Mlle Elliot constitue un nouveau pas dans l'exécution du programme de l'Etat pour l'expansion des pêches canadiennes, ainsi que l'a annoncé l'hon. R. W. Mayhew, ministre des pêches, au mois de décembre 1949.

La cuisine d'expérimentation, inaugurée il y a quelques mois et dorénavant placée sous la surveillance directe de Mlle Elliot, sert à l'épreuve des produits du poisson et à la création de nouvelles recettes. Des séances de démonstrations et des conférences sur la façon de faire cuire le poisson se font aussi à la cuisine. Grâce au concours des spécialistes en économie domestique qui constituent le personnel de Mlle Elliot, le ministère se propose d'étendre ce service à toutes les parties du Canada.

Pourquoi ne pas penser davantage à soi ?

C'est permis et même utile !

Une diète convenable — proprement constituée — est un excellent moyen de se conserver en bonne santé. La plupart des gens aujourd'hui sont au courant des maladies que l'on peut attribuer à des insuffisances alimentaires et connaissent les dividendes en santé et en bien-être qu'on peut retirer de repas bien équilibrés. Néanmoins, il y en a encore beaucoup qui ne prennent pas la peine de briser leurs vieilles habitudes et qui refusent de se rendre à l'évidence, malgré que les faits leur soient familiers.

Il est admis que le repos et des périodes de détente sont nécessaires à la santé. Pourtant, que de personnes continuent à se surmener au travail ou au jeu jusqu'à l'épuisement complet, devenant ainsi des cibles faciles aux attaques de la maladie.

C'est pourquoi le but envisagé par la Semaine nationale de santé — la 7e du genre — qui aura lieu du 4 au 10 février prochain, est si important. Cette "semaine" poursuit une œuvre purement éducative, patronnée par la plus grande organisation bénévole du genre au Canada, "La Ligue Canadienne de Santé", en association avec tous les services d'hygiène et d'éducation du pays. Elle est instituée dans le but de mieux faire connaître les questions relatives à la santé et aux maladies et de créer dans l'esprit du public un intérêt qui ne sera pas seulement un sentiment passager.

A la vérité, chaque semaine devrait être une semaine de santé. Mais, il est évidemment impossible de consacrer à un service de ce genre toute la propagande qu'il comporte, la campagne doit forcément se borner à une période d'une semaine par an.

La science médicale et les services officiels d'hygiène font leur part. Il faut maintenant que le patient dans les foyers, les hôtels, les restaurants et les institutions sera étendue elle aussi et, à cette fin, de nouveaux livres de recettes et autres brochures seront rédigés, grâce au concours des services de renseignements et d'éducation du ministère.

DEMANDEZ L'EAU MINERALE NATURELLE DU BASSIN DE

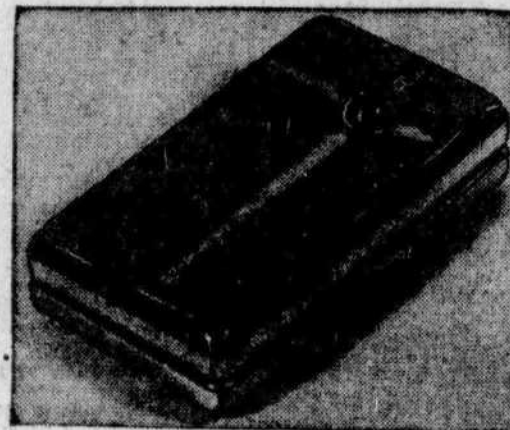
VICHY CAMILLE

Aide à soulager indigestions, goutte, douleurs rhumatismales, maladie du foie et autres maux.

En vente chez votre pharmacien
AGENTS GÉNÉRAUX POUR LE CANADA
J.-ALFRED OUMET, Montréal

EATON

l'appareil auditif



MICRONIC "STAR"

Le Micronic "Star" amplifie pour vous les sons, vous suivrez avec plus de facilité la conversation de vos amis, les programmes radio-phoniques. Petit, il ne pèse qu'environ 4 onces (piles comprises) et l'écouteur peut facilement être dissimulé.

165.00 Autres modèles Micronic 75.00 et 140.00

Pour examen privé de l'ouïe et démonstration (sans obligation), signalez PL. 9211, local 425 ou 426

APPAREILS AUDITIFS (RAYON 421), AU DEUXIÈME, CHEZ EATON

T. EATON CO. LIMITED
OF MONTREAL

Au Service de la Famille

PIERRE ANGULAIRE DE NOTRE CIVILISATION

Aujourd'hui, plus que jamais, une vie de famille bien ordonnée est essentielle à la préservation de notre mode de vie. Depuis la fondation de la Manufacturers Life, en 1887, des centaines de milliers de familles ont utilisé ses services pour sauvegarder l'avenir de leurs familles.

390,000 CLIENTS CONFIENT MAINTENANT des montants importants de leurs économies à la Manufacturers Life pour protéger les personnes dont ils ont la charge et leur propre retraite.

\$1,209,344,457 D'ASSURANCES ET DE PENSIONS DE RETRAITE représentent la protection garantie par les polices qu'ils détiennent.

\$413,855,443 SONT PLACÉS EN VALEURS DE TOUT REPOS pour garantir le paiement des prestations promises par ces polices. L'intérêt réalisé sur ces fonds — qui sont principalement des dépôts de primes accumulées — réduit le coût de l'assurance.

\$179,857,342 DE NOUVELLES ASSURANCES ONT ÉTÉ ACQUÉTES EN 1950 par plus de 35,000 clients dont un grand nombre étaient déjà détenteurs de polices de la Manufacturers Life.

\$23,287,268 ONT ÉTÉ PAYÉS A DES ASSURÉS VIVANTS, et aux familles de ceux qui décédèrent. Les programmes d'assurance-vie aux termes desquels ces paiements ont été faits avaient été élaborés par des assureurs de carrière, spécialement entraînés — dont l'un est à votre disposition pour vous rendre le même service.

THE MANUFACTURERS LIFE COMPANY

SUCCURSALES A MONTREAL

Immeuble Drummond
George H. Boright, gérant
George W. Dav, C. L. U.
gérant adjoint

Immeuble Transportation
Ant. Provost, gérant

Bureau des Prêts sur Hypothèque
Immeuble Transportation
J.-A. Lowden, gérant

SOIXANTE-QUATRE ANS DE SERVICE MONDIAL D'ASSURANCE-VIE

JEUDI, 1er FEVRIER 1951

Pour la justice fiscale

La session fédérale qui commence nous apportera sans aucun doute de fortes augmentations de taxes, notamment de l'impôt sur le revenu. Le discours du trône l'annonce de deux façons. D'abord, dans le paragraphe d'usage adressé aux membres de la Chambre des Communes, qui cette année précise qu'ils seront "invités à prendre les dispositions voulues pour la défense nationale et pour faire honneur à nos engagements découlant de la Charte des Nations Unies et du traité de l'Atlantique-Nord..."; et aussi dans un autre paragraphe où le gouvernement constate que "Grâce au niveau élevé de l'embouchage et de la production au pays, nos gens sont mieux en mesure de satisfaire aux exigences de la sécurité nationale et internationale".

La hausse de l'impôt sur le revenu peut prendre diverses formes. Le gouvernement pourrait procéder de façon aussi injuste et arbitraire que pendant la Grande Guerre II; mais il pourrait par contre mettre en pratique les réformes préconisées par la Chambre de Commerce de Montréal, il y a deux ans, dans un mémoire que M. François-Albert Angers avait commenté dans le Devoir, en mars 1949. Le gouvernement aurait agit avec plus de sagesse en profitant des années où le fardeau du contribuable a été relativement allégé pour procéder à un réaménagement qui aurait rendu l'impôt plus équitable.

La nécessité d'une réforme deviendra cependant plus évidente dans la mesure même où la hausse de l'impôt viendra accentuer ses injustices, dans la mesure où les inégalités flagrantes qu'il comporte atteindront plus durement certaines catégories de contribuables. Comme la gravité de la situation internationale peut servir de prétexte à un ajournement de cette réforme pourtant très urgente, il convient que les corps publics et les groupements susceptibles d'exercer une influence entreprennent sans délai une campagne auprès des autorités fédérales et auprès de l'opinion pour réclamer les correctifs nécessaires.

Les modifications proposées par le mémoire de la Chambre de Commerce sont nombreuses et couvrent plusieurs aspects du problème. Toutes n'ont pas la même importance, et il est bien possible que celles qui, du point de vue des principes, paraissent secondaires soient les plus facilement réalisables, et qu'elles atténueraient en pratique certaines injustices très générales du fisc. Par exemple, celle qui assouplirait l'inflexibilité de l'impôt quant aux salariés en leur accordant la déduction de leurs dépenses professionnelles, dont bénéficient les autres catégories de contribuables, ou une déduction générale de 10 pour cent, avec maximum de \$500, pour tenir lieu de cette déduction.

Mais les réformes principales, qui attaqueraient dans leur principe les plus graves inégalités, portent sur deux points principaux. D'abord un calcul plus exact des exemptions de base par rapport au coût de la vie. En second lieu, un calcul de l'impôt sur le revenu impossible qui tiendrait compte des charges familiales du contribuable, parce que les exemptions ne règlent pas entièrement la question.

Notre régime d'exemptions à l'impôt sur le revenu a été institué à une époque où cette taxe était très faible, de sorte que le caractère empirique des exemptions n'avait pas beaucoup d'importance. Les montants des exemptions ont varié mais le système lui-même n'a pas été corrigé comme il aurait dû l'être quand cet impôt est devenu beaucoup plus lourd. Or il n'y a qu'une façon d'établir des exemptions équitablement proportionnelles, c'est de les rattacher à un indice approprié du coût de la vie.

La preuve est faite depuis longtemps que l'actuel indice fédéral du coût de la vie se-

rait inacceptable pour cette fin, car c'est un instrument de mesure sans nuance, fondé sur une enquête qui date d'avant la Grande Guerre II, et qui prend comme base un seul type de famille considéré comme celui de la famille moyenne. C'est une statistique utile pour mesurer les fluctuations très générales de la situation économique, mais elle ne colle pas à la vie beaucoup plus complexe du contribuable.

La Chambre de Commerce a proposé de placer au début de l'article 25, relatif aux exemptions, un préambule disant que, pour prévenir toute imposition qui pourrait entamer un minimum de revenu convenable à la famille du contribuable, l'Office fédéral de la Statistique serait chargé d'établir une série de budgets minimums des familles canadiennes, selon le nombre et l'âge des enfants; ces budgets, calculés chaque année, serviraient de base pour établir les exemptions. De cette façon, l'égalité des contribuables devant l'impôt serait réalisée quant au calcul du revenu imposable.

Dans le calcul de la taxe sur le revenu imposable, le mémoire recommande aussi une modification profonde. Le principe de l'impôt progressif serait maintenu, car il est légitime que ceux qui gagnent davantage contribuent proportionnellement plus que ceux qui gagnent moins. Mais il est clair que le même revenu imposable, disons de \$2,000, ne représente pas la même chose pour des familles qui ont respectivement un et huit enfants. Même si les exemptions ont assurément de part et d'autre des minimums convenables, le niveau de vie et de confort — et donc la capacité de payer l'impôt — varieront encore pour chaque tranche de revenu imposable, selon le nombre des dépendants.

Pour établir ce second degré d'égalité, la Chambre de Commerce recommandait d'ajouter à l'article 31, qui fixe les taux, un paragraphe qui établirait un taux dégressif pour chaque tranche de revenu imposable, en fonction des charges familiales. Le taux de l'impôt à chaque palier deviendrait un taux de base qui serait corrigé dans chaque cas à l'aide d'une échelle appropriée.

Le contribuable calculerait le taux réel applicable à son cas en prenant le taux général et en déduisant un certain nombre d'unités. Le mémoire suggérerait une diminution de trois unités si le contribuable est marié, et de deux unités pour chaque enfant. Le barème de ces déductions devrait varier avec l'impôt. En temps d'imposition faible, les normes proposées par la Chambre de Commerce seraient peut-être trop fortes; par contre, si le prochain budget de M. Abbott nous ramène aux impôts du temps de guerre, de telles déductions pourraient sembler faibles.

Les modalités concrètes sont susceptibles de varier, dans la mesure même où le gouvernement jugera nécessaire de prélever des fonds pour financer ses dépenses militaires élevées, ou encore afin de combattre l'inflation. Mais dans le cadre d'une politique fiscale même très dure, le principe de l'égalité des sacrifices exige rigoureusement que l'on tienne compte, tant du côté des exemptions que dans les impôts eux-mêmes, des différences du revenu, non seulement quant au chiffre de ce revenu, mais aussi quant au niveau de vie qu'il représente pour chaque degré dans l'échelle des contribuables.

Cependant, si nous voulons que les abus fiscaux du temps de guerre ne soient pas répétés, il faut que l'opinion intervienne avec vigueur pour réclamer des réformes dans le sens suggéré par la Chambre de Commerce de Montréal. N'oublions pas que plus l'impôt sera dur, et plus la justice exigera que le fardeau soit équitablement réparti. Les besoins du gouvernement et la hausse de l'impôt ne sont donc pas des objections, mais au contraire des raisons péremptoires de corriger un régime injuste.

Paul SAURIOL

BLOCS - NOTES

Un cri d'alarme

Le ministre fédéral du Transport, M. Lionel Chevrier, a prononcé l'autre soir, devant les anciens élèves de Polytechnique, un discours doublement intéressant. Le Devoir en a donné, dès lundi, une substantielle analyse, mais il convient d'y revenir.

M. Chevrier a fait le tableau des développements industriels probables et prochains dans notre pays; il a montré le champ qu'ils offriront aux ingénieurs, dans la science et le travail sont la double condition de ces réussites; il a exprimé le regret que les Canadiens français ne tiennent pas dans ce domaine la place qui, logiquement, devrait leur revenir. Son discours prenait à certains moments l'allure d'un cri d'alarme. Alors, disait-il en somme, que nous sommes à peu près trente pour cent de la population du pays, les diplômés de Polytechnique et de Laval ne représentent que 4% du total des ingénieurs. Et l'on aperçoit facilement les conséquences de cet état de choses.

Il y a là un fait sur lequel devrait se porter, avec intensité, l'attention des nôtres. Ce ne sont pas res, nous nous devons de préciser

les talents qui manquent chez nous.

Si nous ne voulons pas qu'une partie de l'héritage qui est nôtre aille à d'autres, soit à des concitoyens de langue anglaise, soit à des étrangers, préparons, et en nombre suffisant, les compétences nécessaires.

C'est, d'après les faits et les chiffres qu'a donnés le ministre, une besogne urgente.

Autre domaine

On a beaucoup parlé de tourisme, ces jours derniers, à Montréal. On a marqué son importance économique très considérable. C'est, à l'heure actuelle, l'une de nos principales sources de revenu. On a rappelé que, si l'étranger vient chez nous, c'est, en bonne partie, pour y trouver quelque chose qu'il ne voit pas chez lui, quelque chose de différent, comme disent nos voisins.

D'où la nécessité de conserver, d'accentuer nos caractéristiques propres. Ce sont des Anglo-Canadiens qui, plus d'une fois, nous ont dit et nous répètent encore

et afficher notre caractère français.

Il y a autre chose. Quoi qu'il advienne, nous aurons toujours un nombre considérable, ou relativement considérable, de visiteurs. Si nous ne nous hâtons point de redonner au Québec un visage français, ceux-ci, forcément, répéteront un peu partout que nous ne sommes plus qu'un prolongement de l'Amérique anglaise, ou que nous n'avons pas le courage de nous montrer tels que nous sommes.

Notre intérêt matériel, notre légitime fierté, notre sens de la dignité s'accroissent pour nous commander de rendre au Québec son visage français, pour que cette volonté s'affirme, non seulement aux jours de grande fête, mais dans le détail de la vie quotidienne.

Le centenaire d'Arthabaska

La ville d'Arthabaska se prépare à célébrer son centenaire. Il y aura, à cette occasion, de grandes manifestations publiques, où l'on évoquera le souvenir, les moeurs, les habitudes, les conditions de vie, les toilettes même, des pion-

LETTRE D'OTTAWA

Le Canada en état d'urgence

La préparation à une guerre éventuelle domine toute la politique annoncée dans le discours du trône

Ottawa, 1er — La politique actuelle du gouvernement canadien est une de préparation à une guerre éventuelle. C'est ce qui ressort du discours du trône que le gouvernement Saint-Laurent a mis dans la bouche du gouverneur général à l'occasion de l'ouverture de la quatrième session du XXIe Parlement.

Le discours du trône n'a apporté aucune surprise. Toutes les mesures auxquelles il fait allusion avaient été prédites par les observateurs de la politique fédérale ou même prédites par des ministres dans leurs récents discours. Il ne s'agissait pas d'une pièce rédigée en termes sibyllins que tous les commentateurs s'employaient à interpréter comme du temps de M. King. M. Saint-Laurent aime la clarté et ses discours du trône, comme les précédents, constitue une ébauche du programme sessionnel.

Tout pour la guerre!

Des quatre pages imprimées que renferme le discours du trône, deux et demie sont consacrées à la situation internationale et à l'organisation de notre défense. Cela suffit à montrer combien les préoccupations d'ordre militaire l'emportent sur toutes les autres à l'heure actuelle dans les milieux fédéraux.

Le gouvernement prend toutes les mesures qui peuvent constituer une préparation à une guerre éventuelle. La Canada participe à l'armée intégrée de l'Organisation du Traité de l'Atlantique. Il fera voter des "crédits sensiblement accrus" pour la défense nationale. Il établira un ministère de production de défense qui sera chargé d'approvisionner les forces de défense du Canada. Il prendra des dispositions spéciales pour combattre le communisme.

Autres aspects

Il convient cependant de noter que le gouvernement ne compte pas uniquement sur les préparatifs militaires pour sauvegarder la paix. Cela est conforme aux déclarations de M. Saint-Laurent qui a plus d'une fois répété qu'il ne croyait pas à une nouvelle guerre de son vivant. Dans le domaine diplomatique, le discours du trône insiste sur le fait qu'il faut garder la porte ouverte aux négociations en tout temps où il serait possible de s'entendre sur la cessation des hostilités en Corée. Il insiste, ce qui est encore mieux, sur "les entreprises d'ordre pratique destinées à améliorer le bien-être de l'homme dans les pays moins développés" et il annonce que le Canada participera à la mise en oeuvre du plan de Colombo.

Conscription automatique?

Il n'en reste pas moins que la préparation à la guerre domine toute la politique résumée dans le discours du trône. Le gouvernement proclame l'état d'urgence. Il

annonce qu'il demandera au Parlement de lui conférer toutes sortes de pouvoirs extraordinaires pour organiser la défense et empêcher la désorganisation économique. Cela fait prévoir toutes sortes de contrôles et de régies. Le gouvernement se ferait octroyer tous les pouvoirs dont il aurait besoin en temps de guerre, même s'il n'est pas décidé à les utiliser immédiatement. Ces pouvoirs pourraient bien comporter celui d'établir la conscription. Cela serait conforme à la politique que l'on prête à M. Saint-Laurent et qui consisterait à ne pas établir le service militaire obligatoire en temps de paix, mais à l'imposer immédiatement au cas d'une guerre.

Si le gouvernement devait appliquer toutes les mesures qui découlent de la proclamation de l'état d'urgence, cela ne manquerait pas de restreindre encore une fois l'autonomie provinciale. Et cette situation pourrait amener l'ajournement indéfini des négociations si bien engagées pour la constitution d'une confédération mieux définissant les relations constitutionnelles entre le pouvoir central et les provinces.

Relations fédérales-provinciales

Le discours du trône n'en insiste pas moins sur ces négociations fédérales-provinciales en se référant à l'esprit d'unité qui s'est manifesté aux récentes conférences. Il laisse prévoir un projet d'amendement à la constitution et une législation sur les pensions de vieillesse si les provinces acceptent les propositions qui leur ont été soumises en décembre.

Au chapitre des relations fédérales-provinciales, il faut encore mentionner le rapport de l'impératrice constitutionnelle d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences qui devrait être déposé au cours de la session en même temps que le rapport de la commission d'enquête sur le transport. Le rapport de la commission Massey qui touche de si près à l'éducation ne saurait laisser indifférents ceux qui se préoccupent de l'autonomie provinciale en ce qu'elle a de plus précieux — la culture.

Le discours du trône annonce toute une série de projets de lois divers et d'importance variable. Il y a notamment la refonte de la loi des Indiens qui est remise d'une session à l'autre depuis quelques années.

Le premier ministre, M. Saint-Laurent, précisera sans doute les intentions du gouvernement en ce qui a trait aux passages principaux du discours du trône et aux grandes lignes de sa politique de préparation à une guerre éventuelle lorsqu'il prendra la parole jeudi, pour répondre au discours du chef de l'opposition qui ouvrira le débat traditionnel sur l'adresse en réponse au discours du trône.

Pierre VIGANT

niers et des pionniers. Le spectacle, préparé avec soin, devrait offrir un vif intérêt.

Arthabaska n'est pas encore, à l'heure actuelle, un groupement numériquement très considérable; mais elle a une histoire qui prête à de peu banales évocations. Elle est depuis longtemps le siège d'un district judiciaire, et cela lui a valu la présence d'hommes distingués. Tout le monde sait que M. Laurier, de même que son associé professionnel, le futur juge Lavergne, le père d'Armand, y vécurent de longues années. Arthabaska possède même un musée Laurier, qui rappelle le souvenir de l'ancien premier ministre.

Il y eut, pendant longtemps, dans cette petite ville un milieu intellectuel particulièrement actif.

Elle possédait encore l'un des plus anciens hebdomadaires de la province, l'Union des Cantons de l'Est, dont la fondation remonte à 1866.

La "Mère Simon"

L'Union s'emploie, naturellement, du mieux qu'elle peut, à préparer les fêtes prochaines.

Elle évoque le passé et, depuis quelque temps déjà, publie de larges extraits d'une brochure vieille de près de soixante ans (elle a été publiée en 1892) de Mgr Suzor, l'un des prêtres qui ont desservi la région.

Mgr Suzor y parle de gens qu'il avait connus et pouvait joindre à ses souvenirs personnels le témoignage de plusieurs de ses aînés. Cela fait une lecture qui, avec le temps, n'a point perdu de son intérêt.

Tout au contraire. Dans l'un de ses derniers numéros, l'Union cite un texte qui mériterait une très large publicité. Mgr Suzor y évoque le souvenir de la Mère Simon, de son vrai nom Marguerite Beauchêne, épouse de François Marchand. En son temps, (c'était vers 1840), il n'y avait point de médecin à Saint-Christophe. Cette héroïne — le mot n'est pas trop fort — en fit l'office.

Une mère de famille, dit Mgr Suzor, réclamait-elle ses services, vite on courait à la Mère Simon. Le jour comme la nuit, on ne la surprenait jamais; au premier bruit qu'elle entendait, elle était sur pied et prête à partir. On avait beau lui représenter quelquefois qu'elle avait une longue route à

faire, de mauvais pas à traverser, de grandes fatigues à endurer: "N'importe, répondait-elle, bravez-moi, pourvu que je soulage ces pauvres malades, c'est tout ce que je demande. Dieu saura bien me donner les grâces nécessaires pour accomplir mon devoir; et d'ailleurs n'a-t-il pas promis de nous envoyer son ange, pour reculer du chemin la pierre qui s'oppose à notre passage: lorsque je suis si bien appuyée et en si bonne compagnie, je ne crains rien."

C'était alors, disent les témoins de ces excursions charitables, un spectacle assez curieux de voir la bonne femme endosser un gros capot d'étoffe, et suivre à la lueur d'un fanal que l'on ne manquait jamais d'apporter en semblable occasion, ceux qui étaient venus la requérir. D'autres fois vous l'entendiez monter à cheval avec l'agilité d'un cavalier de vingt ans, pour faire des deux, trois et quatre lieues de chemin, à travers les arbres, toujours gaie et remplie d'anecdotes dont elle savait assaisonner à propos la conversation. Que de larmes elle a essuyées, que d'inquiétudes elle a calmées, que d'heureuses elle a faites! Dieu seul le sait.

Il eut été vraiment regrettable que l'image de cette vaillante ne fût point fixée de façon durable et son souvenir transmis à la postérité.

Son cas, d'ailleurs, n'est pas unique. N'a-t-on pas, tout récemment encore, annoncé la mort d'une autre héroïne qui aurait tenu sur la Côte Nord un rôle analogue?

La main dans la main

C'est donc dimanche, le 4 février, que La Feuille d'Érable, le courageux hebdomadaire français de Tecumseh célébrera à Windsor son vingtième anniversaire.

Il y aura, à cette occasion, un banquet et une grande soirée française, où prendront la parole — et ceci vaut la peine d'être particulièrement souligné — deux hommes politiques connus: M. le colonel Wilfrid Bovey, conseiller législatif, libéral, de la province de Québec, et M. Louis-P. Cécile, député conservateur et ministre dans le cabinet provincial de l'Ontario.

On sait, d'autre part, que le président de la compagnie qui édite La Feuille d'Érable, M. Gustave Laclasse, est un sénateur libéral.

Le simple rapprochement de ces noms, la présence autour de la mé-

table, en de pareilles circonstances de trois hommes publics d'origine et d'opinions politiques différentes est d'une singulière éloquence.

Ainsi que nous l'avons déjà fait observer, la participation à cette fête française de M. Bovey, fils de l'une des vieilles familles anglo-protestantes du Québec, est particulièrement significative.

M. Bovey peut apporter à ses auditeurs de Windsor, et sa parole devrait porter bien au delà des murs de la salle du banquet, un témoignage d'une valeur presque unique.

Il sait, lui, comment le Québec traite ses minorités.

Et il n'a pas l'habitude de cacher le fond de sa pensée.

La famille Pelchat

Une autre famille veut commémorer l'anniversaire, le deux centième, de l'arrivée au pays de son ancêtre: la famille Pelchat.

Les Pelchat sont au Canada depuis 1752. C'est donc l'année prochaine qu'ils commémoreront cet événement.

D'autres groupes, dont les attaches canadiennes sont plus anciennes encore, tels, par exemple, les Bouchard et les Forget-Despatis, préparent des fêtes analogues.

Bernard Fay

L'obligé correspondant qui, sans donner son nom, a bien voulu me faire tenir chez moi une pièce intéressante sur M. Bernard Fay serait bien aimable de me donner son nom et son adresse, pour me permettre de lui dire, personnellement, ma gratitude.

O. H.

Lettre de Québec

Il faut une enquête complète sur le désastre des Trois-Rivières

par Pierre Laporte

Québec, 1er — Le pont des Trois-Rivières s'est écroulé. L'Union Nationale était particulièrement orgueilleuse de cette oeuvre à laquelle elle avait attaché le nom de son chef.

Il y a sans doute un côté comique à cette affaire: Le premier ministre qui déclarait il y a un an à peine que le pont était aussi solide que le parti lui-même; le ministre des travaux publics qui affirmait, deux jours exactement avant l'effondrement, que le pont Duplessis était "plus solide que jamais". Et pourtant personne n'avait envie de rire. Car il y a les morts, il y a la perte matérielle à une époque où tout va redevenir rare, il y a l'interruption pour un temps indéfini des communications directes entre Québec et Montréal.

L'an dernier le pont avait failli

et tout le monde avait trouvé cela drôle, même les amis de M. Duplessis. Imaginez.

Sur 700 nouveaux ponts il fallait que ce fut celui du "cheb" qui bouge. Le premier ministre avait répondu avec vigueur à ceux qui l'avaient taquiné sur le sujet. Il a changé de ton hier. Il a parlé d'un "grand malheur" et rappelle une phrase de sir Wilfrid Laurier après la chute du pont de Québec: "C'est le devoir de tous de ne pas perdre courage".

Des sympathies

Les familles éprouvées des Trois-Rivières et du Cap de la Madeleine ont droit à notre sympathie. Ceux qui sont morts étaient pour la plupart des gens qui allaient ou qui revenaient du travail. On imagine un peu les minutes affreuses qu'ils ont dû vivre en se sentant précipités dans le vide, dans le noir. Ils ont été ensevelis dans les eaux glacées du Saint-Maurice par une température de 25 degrés sous zéro.

M. Duplessis a également droit à notre sympathie. Personne ne mettra en doute son affection, son dévouement pour les gens de son comté des Trois-Rivières. C'est "son" pont qui est tombé, mais c'est aussi sa population et son comté qui sont le plus durement affectés.

Nous pensons aussi à ces milliers de gens qui utilisaient régulièrement, pour gagner leur vie, le pont disparu. Ils devront maintenant faire de longs détours, par des chemins impraticables, pour aller travailler. Le maire des Trois-Rivières, M. J. A. Mongrain.

Sabotage

M. Duplessis a lancé hier l'idée de sabotage. Personne n'y croit, pas même lui probablement. Il faudra autrement admettre que les saboteurs ont procédé par étapes, qu'ils se sont faits la main l'an dernier en faisant "craker" le pont, avant de porter le grand coup cette année.

Aucun des témoins de l'accident n'a déclaré avoir entendu le bruit d'une explosion. Personne de ceux qui ont examiné les débris du pont n'ont remarqué de traces d'explosion. Faut-il conclure que les saboteurs ont "sûr" le pont 7 jours avant l'accident, avec un marteau et un ciseau à froid? M. Duplessis était sans doute sous le coup de l'énervement quand il a parlé de sabotage. C'est une possibilité tellement éloignée, surtout après l'accident de l'hiver dernier, qu'il faut mieux tout de suite abandonner cette hypothèse.

Le véritable saboteur, c'est le froid. L'an dernier c'est par une température sibérienne que le pont s'est fendu. Même chose cette année: il a fait très froid pendant trois jours et le pont s'est écroulé. C'est de ce côté que les ingénieurs vont porter leurs recherches. On affirme qu'on a utilisé aux Trois-Rivières un nouveau procédé pour unir les poutres d'acier entre elles et que c'est peut-être là l'origine de la catastrophe.

Une enquête?

Il faut une enquête, c'est évident. M. Duplessis n'a pas d'objection à une enquête publique: tant mieux. Ceux qui sont morts sont citoyens de la province: le pont avait été construit avec l'argent des contribuables, l'interruption de sa circulation coûtera cher à beaucoup de gens. Autant de raisons qui demandent une enquête publique et complète. S'il y a des coupables ils devront être sévèrement punis. La province n'a rien ménagé pour le pont Duplessis. Elle n'en a pas eu pour son argent: il faut savoir pourquoi?

L'Assomption de la bienheureuse Vierge Marie

DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE

Sous ce titre, les Actes Pontificaux viennent de publier un fascicule qui constitue un bel hommage à la Mère de Dieu. Il contient deux documents, tous émanés de Pie XII, et glorifiant l'Assomption de la Vierge Marie. On trouve là diverses raisons sur lesquelles le Pape s'est appuyé pour proclamer cette vérité consolante et les bienfaits que cette proclamation apporte au monde entier et tout particulièrement aux peuples fidèles. La prière composée par le Souverain Pontife et qui termine ce fascicule devrait être récitée avec ferveur par toutes les familles catholiques. Ce fascicule se vend sous au secrétariat de l'Institut Social Populaire, 8100 boulevard Saint-Laurent, Montréal. (I.S.P.)

L'ACTUALITE

Uncle Sam et les bandits

— Monsieur, vous êtes un bandit. Permettez que je vous le dise. Après, on pourra discuter et peut-être s'entendre. Mais au préalable, mon devoir moral m'impose à moi, police, de déclarer que vous êtes un bandit.

Laisse-moi-moi-même j'irai plus loin. Mais les gendarmes européens sont réticents; ils ont dû d'abord de la guerre, ces gendarmes-là. Alors nous avons conclu un compromis.

Vous êtes un bandit. Mon devoir moral nous impose de le procla-

mer. Mais là s'arrêtera pour l'instant mon devoir moral. Ensuite, j'espère que Votre Chinoise Sclérotique sera pas la première fois que ratasse consentira à entrer en pourparlers avec la Haute Police Internationale.

Le devoir moral impose aux policiers de déclarer qu'un bandit est un bandit. Mais quand le bandit est très gros, là s'arrête son devoir moral.

Non seulement je ne vous punirai pas tout de suite, en étant d'ailleurs bien incapable, mais je délèguerai quelques policiers pour

CANDIDE

A l'enquête sur la moralité

(suite de la 1ère page)

«Je ne comprends, dit-il, qu'il y ait un système. A moins qu'on appelle "système" la façon dont les constables s'acquittent consciencieusement de leur devoir. S'il y a un système qu'on me le démontre par écrit!»

Devant cette obstination de Me Boivert, le juge Caron déclare: «Pour moi, le témoin présent dans la boîte (le constable Ellis Leblanc) le comprend ce système. Bien d'autres qui ont témoigné avant lui l'ont compris, mais n'ont pas voulu le dire!»

Me Boivert: «Moi, je ne le comprends pas. Peut-être n'y a-t-il que le président du tribunal qui le comprend?»

Le juge Caron: «Si vous ne le comprenez pas, c'est une situation irrémédiable».

Le luponer de la Montagne

Avant cet incident, le sergent-détective Leslie Hobbs et le constable Ellis Leblanc, tous deux agents spéciaux au poste no 6, ont rendu témoignage au sujet d'une maison de prostitution de la rue de la Montagne et de quelques maisons de pari des rues Saint-Jacques, Notre-Dame, Inspecteur, etc.

Le sergent-détective Hobbs a expliqué la façon dont il s'acquittait de son devoir d'agent spécial. Comme tous les autres, il faisait verbalement rapport à son capitaine des maisons de désordre rencontrées au cours de ses rondes quotidiennes.

Me Plante: «Que disiez-vous dans ces rapports?»

Le témoin: «L'adresse de la maison de désordre, sa nature et environ le nombre de personnes qui la fréquentaient».

— Vous informiez-vous du nom du propriétaire ou véritable ténancier?

— Notre capitaine ne nous demandait pas ce détail.

— Avez-vous connu une maison de prostitution dans votre district?

— Oui, aux 1059 et 1061 de la Montagne.

— Et au 1063 de la Montagne?

— Oui, je crois.

— En quoi consistait cette maison de prostitution?

— En trois flats, c'est-à-dire un chaque étage.

— Cela consistait-il en trois maisons différentes, ou si elles étaient la propriété du même personnel?

— Cela semblait être une seule et même affaire.

— Pourquoi?

— Parce que le même personnel semblait travailler indifféremment dans un flat ou dans l'autre.

Puis le témoin affirme qu'il avait accompagné trois ou quatre fois son capitaine lors de l'inspection de cadenas. Et comme c'était la coutume, on ne cendonnait qu'un seul flat à la fois, laissant les deux autres libres à l'exploitation.

Me Plante: «Connaissez-vous madame César Mona?»

Le témoin: «Non».

— Blanche Caron?

— J'ai déjà entendu parler d'une dame Blanche!

— La connaissez-vous de vue?

— Non.

Discipline militaire

Quant aux maisons de pari, le témoin déclare qu'il connaissait celles situées aux 957 Carré Chabouille, 954 et 1041 ouest, Saint-Jacques; 608 Inspecteur, etc.

Au sujet d'un certain Singerman

Avis de décès

LEFEBVRE. — A Montréal, le 30 janvier 1951, à l'âge de 33 ans, est décédé Gérard Lefebvre, fils de J.A. Lefebvre, négociant de marchandises sèches en gros, époux en premières nocces d'Eva P.-audry, et en secondes nocces de Marie-Anne Beaudry, demeurant à 6767 est, rue Notre-Dame. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 février. Le convoi funéraire partira des salons Adolphe Lemay Engr., no 505 rue de Boucherville à 8h. 30, pour se rendre à l'église St-Bernard, où le service sera célébré à 9h., et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Rallie ment angle Notre-Dame et Baldwin à 8h. 45.

ACHETEZ VOS FLEURISTES ICI

La Patrie Fleuriste

168 est, Ste-Catherine

Livraison partout directement de notre serre-chaude

PL. 1786-1787

10% d'escompte aux communautés religieuses.

ÉCONOMISEZ \$270.00 sur votre voyage de 15 JOURS ALLER-RETOUR A PARIS

\$442.30 seulement — de Montréal

RETOUR — deux départs par semaine de Paris

Consultez votre agent de voyage ou

AIR FRANCE

Immeuble de l'Aviation Internationale, 200, P.-O. 1000

10% d'escompte aux communautés religieuses.

ACHETEZ VOS FLEURISTES ICI

La Patrie Fleuriste

168 est, Ste-Catherine

Livraison partout directement de notre serre-chaude

PL. 1786-1787

10% d'escompte aux communautés religieuses.

ÉCONOMISEZ \$270.00 sur votre voyage de 15 JOURS ALLER-RETOUR A PARIS

\$442.30 seulement — de Montréal

RETOUR — deux départs par semaine de Paris

Consultez votre agent de voyage ou

AIR FRANCE

Immeuble de l'Aviation Internationale, 200, P.-O. 1000

10% d'escompte aux communautés religieuses.

ACHETEZ VOS FLEURISTES ICI

La Patrie Fleuriste

168 est, Ste-Catherine

Livraison partout directement de notre serre-chaude

PL. 1786-1787

Triduum à St-Pierre-Apôtre

Ce soir, demain soir et samedi soir, le R. P. Roland Gagnon, O.M.I. prêchera un triduum en l'église Saint-Pierre-Apôtre, à l'occasion de la célébration du 50^e anniversaire de la fondation du Cercle 348 St-Pierre-Apôtre des Lacordaires et de Sainte-Jeanne d'Arc. Cet anniversaire est marqué par une semaine anticléricaliste qui doit se terminer dimanche soir prochain, au Plateau.

La prédication du triduum par le R. P. Gagnon aura lieu chaque soir, à 7 h. 30.

Le soir du 4 février, dimanche prochain, il y aura soirée anticléricaliste à l'auditorium du Plateau, à 8 heures. Elle sera sous la présidence du R. P. Ubald Villeneuve, O.M.I., aumônier général des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, sera le conférencier d'honneur.

Au programme artistique de cette soirée, on entendra Mlle Andrée Lescot, soprano, qui sera accompagnée au piano par Mlle Anne-Marie Globenski. Les "Compagnons de l'Art" interpréteront également un drame anticléricaliste en 3 actes: "La rançon d'une faute". Parmi les artistes on remarque, Mme Lucie Poitras, Mlle Anne-Marie Ducloux, M. Lorenzo Barbeau, M. Marcel Riendeau, M. Eugène Daignault et M. Roger Florent.

Le triduum sera terminé dimanche soir, à 7 h. 30.

Le soir du 4 février, dimanche prochain, il y aura soirée anticléricaliste à l'auditorium du Plateau, à 8 heures. Elle sera sous la présidence du R. P. Ubald Villeneuve, O.M.I., aumônier général des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, sera le conférencier d'honneur.

Au programme artistique de cette soirée, on entendra Mlle Andrée Lescot, soprano, qui sera accompagnée au piano par Mlle Anne-Marie Globenski. Les "Compagnons de l'Art" interpréteront également un drame anticléricaliste en 3 actes: "La rançon d'une faute". Parmi les artistes on remarque, Mme Lucie Poitras, Mlle Anne-Marie Ducloux, M. Lorenzo Barbeau, M. Marcel Riendeau, M. Eugène Daignault et M. Roger Florent.

Le triduum sera terminé dimanche soir, à 7 h. 30.

Le soir du 4 février, dimanche prochain, il y aura soirée anticléricaliste à l'auditorium du Plateau, à 8 heures. Elle sera sous la présidence du R. P. Ubald Villeneuve, O.M.I., aumônier général des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, sera le conférencier d'honneur.

Au programme artistique de cette soirée, on entendra Mlle Andrée Lescot, soprano, qui sera accompagnée au piano par Mlle Anne-Marie Globenski. Les "Compagnons de l'Art" interpréteront également un drame anticléricaliste en 3 actes: "La rançon d'une faute". Parmi les artistes on remarque, Mme Lucie Poitras, Mlle Anne-Marie Ducloux, M. Lorenzo Barbeau, M. Marcel Riendeau, M. Eugène Daignault et M. Roger Florent.

Le triduum sera terminé dimanche soir, à 7 h. 30.

Le soir du 4 février, dimanche prochain, il y aura soirée anticléricaliste à l'auditorium du Plateau, à 8 heures. Elle sera sous la présidence du R. P. Ubald Villeneuve, O.M.I., aumônier général des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, sera le conférencier d'honneur.

Au programme artistique de cette soirée, on entendra Mlle Andrée Lescot, soprano, qui sera accompagnée au piano par Mlle Anne-Marie Globenski. Les "Compagnons de l'Art" interpréteront également un drame anticléricaliste en 3 actes: "La rançon d'une faute". Parmi les artistes on remarque, Mme Lucie Poitras, Mlle Anne-Marie Ducloux, M. Lorenzo Barbeau, M. Marcel Riendeau, M. Eugène Daignault et M. Roger Florent.

Le triduum sera terminé dimanche soir, à 7 h. 30.

Le soir du 4 février, dimanche prochain, il y aura soirée anticléricaliste à l'auditorium du Plateau, à 8 heures. Elle sera sous la présidence du R. P. Ubald Villeneuve, O.M.I., aumônier général des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, sera le conférencier d'honneur.

Au programme artistique de cette soirée, on entendra Mlle Andrée Lescot, soprano, qui sera accompagnée au piano par Mlle Anne-Marie Globenski. Les "Compagnons de l'Art" interpréteront également un drame anticléricaliste en 3 actes: "La rançon d'une faute". Parmi les artistes on remarque, Mme Lucie Poitras, Mlle Anne-Marie Ducloux, M. Lorenzo Barbeau, M. Marcel Riendeau, M. Eugène Daignault et M. Roger Florent.

Le triduum sera terminé dimanche soir, à 7 h. 30.

Le soir du 4 février, dimanche prochain, il y aura soirée anticléricaliste à l'auditorium du Plateau, à 8 heures. Elle sera sous la présidence du R. P. Ubald Villeneuve, O.M.I., aumônier général des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, sera le conférencier d'honneur.

Au programme artistique de cette soirée, on entendra Mlle Andrée Lescot, soprano, qui sera accompagnée au piano par Mlle Anne-Marie Globenski. Les "Compagnons de l'Art" interpréteront également un drame anticléricaliste en 3 actes: "La rançon d'une faute". Parmi les artistes on remarque, Mme Lucie Poitras, Mlle Anne-Marie Ducloux, M. Lorenzo Barbeau, M. Marcel Riendeau, M. Eugène Daignault et M. Roger Florent.

Le triduum sera terminé dimanche soir, à 7 h. 30.

Le soir du 4 février, dimanche prochain, il y aura soirée anticléricaliste à l'auditorium du Plateau, à 8 heures. Elle sera sous la présidence du R. P. Ubald Villeneuve, O.M.I., aumônier général des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, sera le conférencier d'honneur.

Au programme artistique de cette soirée, on entendra Mlle Andrée Lescot, soprano, qui sera accompagnée au piano par Mlle Anne-Marie Globenski. Les "Compagnons de l'Art" interpréteront également un drame anticléricaliste en 3 actes: "La rançon d'une faute". Parmi les artistes on remarque, Mme Lucie Poitras, Mlle Anne-Marie Ducloux, M. Lorenzo Barbeau, M. Marcel Riendeau, M. Eugène Daignault et M. Roger Florent.

Le triduum sera terminé dimanche soir, à 7 h. 30.

Le soir du 4 février, dimanche prochain, il y aura soirée anticléricaliste à l'auditorium du Plateau, à 8 heures. Elle sera sous la présidence du R. P. Ubald Villeneuve, O.M.I., aumônier général des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, sera le conférencier d'honneur.

Au programme artistique de cette soirée, on entendra Mlle Andrée Lescot, soprano, qui sera accompagnée au piano par Mlle Anne-Marie Globenski. Les "Compagnons de l'Art" interpréteront également un drame anticléricaliste en 3 actes: "La rançon d'une faute". Parmi les artistes on remarque, Mme Lucie Poitras, Mlle Anne-Marie Ducloux, M. Lorenzo Barbeau, M. Marcel Riendeau, M. Eugène Daignault et M. Roger Florent.

Le triduum sera terminé dimanche soir, à 7 h. 30.

Le soir du 4 février, dimanche prochain, il y aura soirée anticléricaliste à l'auditorium du Plateau, à 8 heures. Elle sera sous la présidence du R. P. Ubald Villeneuve, O.M.I., aumônier général des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, sera le conférencier d'honneur.

Au programme artistique de cette soirée, on entendra Mlle Andrée Lescot, soprano, qui sera accompagnée au piano par Mlle Anne-Marie Globenski. Les "Compagnons de l'Art" interpréteront également un drame anticléricaliste en 3 actes: "La rançon d'une faute". Parmi les artistes on remarque, Mme Lucie Poitras, Mlle Anne-Marie Ducloux, M. Lorenzo Barbeau, M. Marcel Riendeau, M. Eugène Daignault et M. Roger Florent.

Le triduum sera terminé dimanche soir, à 7 h. 30.

Le soir du 4 février, dimanche prochain, il y aura soirée anticléricaliste à l'auditorium du Plateau, à 8 heures. Elle sera sous la présidence du R. P. Ubald Villeneuve, O.M.I., aumônier général des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, sera le conférencier d'honneur.

Au programme artistique de cette soirée, on entendra Mlle Andrée Lescot, soprano, qui sera accompagnée au piano par Mlle Anne-Marie Globenski. Les "Compagnons de l'Art" interpréteront également un drame anticléricaliste en 3 actes: "La rançon d'une faute". Parmi les artistes on remarque, Mme Lucie Poitras, Mlle Anne-Marie Ducloux, M. Lorenzo Barbeau, M. Marcel Riendeau, M. Eugène Daignault et M. Roger Florent.

Le triduum sera terminé dimanche soir, à 7 h. 30.

Le soir du 4 février, dimanche prochain, il y aura soirée anticléricaliste à l'auditorium du Plateau, à 8 heures. Elle sera sous la présidence du R. P. Ubald Villeneuve, O.M.I., aumônier général des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, sera le conférencier d'honneur.

Au programme artistique de cette soirée, on entendra Mlle Andrée Lescot, soprano, qui sera accompagnée au piano par Mlle Anne-Marie Globenski. Les "Compagnons de l'Art" interpréteront également un drame anticléricaliste en 3 actes: "La rançon d'une faute". Parmi les artistes on remarque, Mme Lucie Poitras, Mlle Anne-Marie Ducloux, M. Lorenzo Barbeau, M. Marcel Riendeau, M. Eugène Daignault et M. Roger Florent.

Le triduum sera terminé dimanche soir, à 7 h. 30.

Le soir du 4 février, dimanche prochain, il y aura soirée anticléricaliste à l'auditorium du Plateau, à 8 heures. Elle sera sous la présidence du R. P. Ubald Villeneuve, O.M.I., aumônier général des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, sera le conférencier d'honneur.

Au programme artistique de cette soirée, on entendra Mlle Andrée Lescot, soprano, qui sera accompagnée au piano par Mlle Anne-Marie Globenski. Les "Compagnons de l'Art" interpréteront également un drame anticléricaliste en 3 actes: "La rançon d'une faute". Parmi les artistes on remarque, Mme Lucie Poitras, Mlle Anne-Marie Ducloux, M. Lorenzo Barbeau, M. Marcel Riendeau, M. Eugène Daignault et M. Roger Florent.

Le triduum sera terminé dimanche soir, à 7 h. 30.

Le soir du 4 février, dimanche prochain, il y aura soirée anticléricaliste à l'auditorium du Plateau, à 8 heures. Elle sera sous la présidence du R. P. Ubald Villeneuve, O.M.I., aumônier général des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, sera le conférencier d'honneur.

Au programme artistique de cette soirée, on entendra Mlle Andrée Lescot, soprano, qui sera accompagnée au piano par Mlle Anne-Marie Globenski. Les "Compagnons de l'Art" interpréteront également un drame anticléricaliste en 3 actes: "La rançon d'une faute". Parmi les artistes on remarque, Mme Lucie Poitras, Mlle Anne-Marie Ducloux, M. Lorenzo Barbeau, M. Marcel Riendeau, M. Eugène Daignault et M. Roger Florent.

Le triduum sera terminé dimanche soir, à 7 h. 30.

Le soir du 4 février, dimanche prochain, il y aura soirée anticléricaliste à l'auditorium du Plateau, à 8 heures. Elle sera sous la présidence du R. P. Ubald Villeneuve, O.M.I., aumônier général des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, sera le conférencier d'honneur.

Au programme artistique de cette soirée, on entendra Mlle Andrée Lescot, soprano, qui sera accompagnée au piano par Mlle Anne-Marie Globenski. Les "Compagnons de l'Art" interpréteront également un drame anticléricaliste en 3 actes: "La rançon d'une faute". Parmi les artistes on remarque, Mme Lucie Poitras, Mlle Anne-Marie Ducloux, M. Lorenzo Barbeau, M. Marcel Riendeau, M. Eugène Daignault et M. Roger Florent.

Le triduum sera terminé dimanche soir, à 7 h. 30.

Le soir du 4 février, dimanche prochain, il y aura soirée anticléricaliste à l'auditorium du Plateau, à 8 heures. Elle sera sous la présidence du R. P. Ubald Villeneuve, O.M.I., aumônier général des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, sera le conférencier d'honneur.

Au programme artistique de cette soirée, on entendra Mlle Andrée Lescot, soprano, qui sera accompagnée au piano par Mlle Anne-Marie Globenski. Les "Compagnons de l'Art" interpréteront également un drame anticléricaliste en 3 actes: "La rançon d'une faute". Parmi les artistes on remarque, Mme Lucie Poitras, Mlle Anne-Marie Ducloux, M. Lorenzo Barbeau, M. Marcel Riendeau, M. Eugène Daignault et M. Roger Florent.

Le triduum sera terminé dimanche soir, à 7 h. 30.

Le soir du 4 février, dimanche prochain, il y aura soirée anticléricaliste à l'auditorium du Plateau, à 8 heures. Elle sera sous la présidence du R. P. Ubald Villeneuve, O.M.I., aumônier général des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, sera le conférencier d'honneur.

Au programme artistique de cette soirée, on entendra Mlle Andrée Lescot, soprano, qui sera accompagnée au piano par Mlle Anne-Marie Globenski. Les "Compagnons de l'Art" interpréteront également un drame anticléricaliste en 3 actes: "La rançon d'une faute". Parmi les artistes on remarque, Mme Lucie Poitras, Mlle Anne-Marie Ducloux, M. Lorenzo Barbeau, M. Marcel Riendeau, M. Eugène Daignault et M. Roger Florent.

Le triduum sera terminé dimanche soir, à 7 h. 30.

Le soir du 4 février, dimanche prochain, il y aura soirée anticléricaliste à l'auditorium du Plateau, à 8 heures. Elle sera sous la présidence du R. P. Ubald Villeneuve, O.M.I., aumônier général des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, sera le conférencier d'honneur.

Au programme artistique de cette soirée, on entendra Mlle Andrée Lescot, soprano, qui sera accompagnée au piano par Mlle Anne-Marie Globenski. Les "Compagnons de l'Art" interpréteront également un drame anticléricaliste en 3 actes: "La rançon d'une faute". Parmi les artistes on remarque, Mme Lucie Poitras, Mlle Anne-Marie Ducloux, M. Lorenzo Barbeau, M. Marcel Riendeau, M. Eugène Daignault et M. Roger Florent.

Le triduum sera terminé dimanche soir, à 7 h. 30.

Le soir du 4 février, dimanche prochain, il y aura soirée anticléricaliste à l'auditorium du Plateau, à 8 heures. Elle sera sous la présidence du R. P. Ubald Villeneuve, O.M.I., aumônier général des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, sera le conférencier d'honneur.

Au programme artistique de cette soirée, on entendra Mlle Andrée Lescot, soprano, qui sera accompagnée au piano par Mlle Anne-Marie Globenski. Les "Compagnons de l'Art" interpréteront également un drame anticléricaliste en 3 actes: "La rançon d'une faute". Parmi les artistes on remarque, Mme Lucie Poitras, Mlle Anne-Marie Ducloux, M. Lorenzo Barbeau, M. Marcel Riendeau, M. Eugène Daignault et M. Roger Florent.

Le triduum sera terminé dimanche soir, à 7 h. 30.

Le soir du 4 février, dimanche prochain, il y aura soirée anticléricaliste à l'auditorium du Plateau, à 8 heures. Elle sera sous la présidence du R. P. Ubald Villeneuve, O.M.I., aumônier général des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, sera le conférencier d'honneur.

Au programme artistique de cette soirée, on entendra Mlle Andrée Lescot, soprano, qui sera accompagnée au piano par Mlle Anne-Marie Globenski. Les "Compagnons de l'Art" interpréteront également un drame anticléricaliste en 3 actes: "La rançon d'une faute". Parmi les artistes on remarque, Mme Lucie Poitras, Mlle Anne-Marie Ducloux, M. Lorenzo Barbeau, M. Marcel Riendeau, M. Eugène Daignault et M. Roger Florent.

Le triduum sera terminé dimanche soir, à 7 h. 30.

Le soir du 4 février, dimanche prochain, il y aura soirée anticléricaliste à l'auditorium du Plateau, à 8 heures. Elle sera sous la présidence du R. P. Ubald Villeneuve, O.M.I., aumônier général des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, sera le conférencier d'honneur.

Au programme artistique de cette soirée, on entendra Mlle Andrée Lescot, soprano, qui sera accompagnée au piano par Mlle Anne-Marie Globenski. Les "Compagnons de l'Art" interpréteront également un drame anticléricaliste en 3 actes: "La rançon d'une faute". Parmi les artistes on remarque, Mme Lucie Poitras, Mlle Anne-Marie Ducloux, M. Lorenzo Barbeau, M. Marcel Riendeau, M. Eugène Daignault et M. Roger Florent.

Le triduum sera terminé dimanche soir, à 7 h. 30.

Le soir du 4 février, dimanche prochain, il y aura soirée anticléricaliste à l'auditorium du Plateau, à 8 heures. Elle sera sous la présidence du R. P. Ubald Villeneuve, O.M.I., aumônier général des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, sera le conférencier d'honneur.

Au programme artistique de cette soirée, on entendra Mlle Andrée Lescot, soprano, qui sera accompagnée au piano par Mlle Anne-Marie Globenski. Les "Compagnons de l'Art" interpréteront également un drame anticléricaliste en 3 actes: "La rançon d'une faute". Parmi les artistes on remarque, Mme Lucie Poitras, Mlle Anne-Marie Ducloux, M. Lorenzo Barbeau, M. Marcel Riendeau, M. Eugène Daignault et M. Roger Florent.

Le triduum sera terminé dimanche soir, à 7 h. 30.

Le soir du 4 février, dimanche prochain, il y aura soirée anticléricaliste à l'auditorium du Plateau, à 8 heures. Elle sera sous la présidence du R. P. Ubald Villeneuve, O.M.I., aumônier général des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, sera le conférencier d'honneur.

Au programme artistique de cette soirée, on entendra Mlle Andrée Lescot, soprano, qui sera accompagnée au piano par Mlle Anne-Marie Globenski. Les "Compagnons de l'Art" interpréteront également un drame anticléricaliste en 3 actes: "La rançon d'une faute". Parmi les artistes on remarque, Mme Lucie Poitras, Mlle Anne-Marie Ducloux, M. Lorenzo Barbeau, M. Marcel Riendeau, M. Eugène Daignault et M. Roger Florent.

La taxe de vente pour fins scolaires n'est pas nécessaire, dit l'Opposition

Quebec, 1er (D.N.C.) — Une dis-

ussion sur le principe de la taxe d'éducation a eu lieu hier midi au comité des bills privés. On était à discuter le bill de la Commission scolaire de Saint-Jérôme.

M. Lionel Ross, député libéral de Verdun, et M. George Marler, en-

suite, se sont opposés à cette taxe et à toutes les autres du même genre, tant et aussi longtemps que le fonds d'éducation aura un sur-

plus non distribué, surplus qui est actuellement de \$14,000,000.

M. Duplessis a répondu que le gouvernement ne peut pas tout payer dans la province. Le jour où elle devra assumer toute la dépense publique, ce sera un jour néfaste pour la liberté dans le Québec.

M. Duplessis a répondu que le gouvernement ne peut pas tout payer dans la province. Le jour où elle devra assumer toute la dépense publique, ce sera un jour néfaste pour la liberté dans le Québec.

M. Duplessis a répondu que le gouvernement ne peut pas tout payer dans la province. Le jour où elle devra assumer toute la dépense publique, ce sera un jour néfaste pour la liberté dans le Québec.

M. Duplessis a répondu que le gouvernement ne peut pas tout payer dans la province. Le jour où elle devra assumer toute la dépense publique, ce sera un jour néfaste pour la liberté dans le Québec.

M. Duplessis a répondu que le gouvernement ne peut pas tout payer dans la province. Le jour où elle devra assumer toute la dépense publique, ce sera un jour néfaste pour la liberté dans le Québec.

M. Duplessis a répondu que le gouvernement ne peut pas tout payer dans la province. Le jour où elle devra assumer toute la dépense publique, ce sera un jour néfaste pour la liberté dans le Québec.

M. Duplessis a répondu que le gouvernement ne peut pas tout payer dans la province. Le jour où elle devra assumer toute la dépense publique, ce sera un jour néfaste pour la liberté dans le Québec.

RADIO

L'horaire des programmes radiophoniques nous est fourni par les postes concernés et est sujet à des changements de dernière minute dont nous ne pouvons tenir compte.

CFRC-600K. CBF-690K. CKAC-730K. CJAD-800K. CBM-940K.

JEUDI, 1er FEVRIER

SOIREE

6.00 P.M.
CBF-Yvan L'Intégrité.
CBM-Variétés.
CKAC-Report du jour.
CJAD-Brading.
CJAD-Nouvelles.
CFRC-Sérénade.
CHLP-Nouvelles.

6.15 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Radio-Journal.
CKAC-Dites-moi.
CJAD-Faride.
CJAD-Balloon.
CHLP-Chansons.

6.30 P.M.
CBF-Actualité.
CBM-Commentaires.
CKAC-Forum des sports.
CJAD-Nouvelles.
CFRC-Nouvelles.
CHLP-Nazaire et Barn...

6.45 P.M.
CBF-Nazaire.
CBM-Baville.
CKAC-les nouvelles de...
CJAD-Sport.

7.00 P.M.
CBF-Une histoire et...
CBM-Sunshine Society.
CKAC-Roadie.
CJAD-Parade de la...
CJAD-Nouvelles.
CFRC-Boulton.
CHLP-Heure Grecque.

7.15 P.M.
CBF-Métropole.
CBM-Radio-Journal.
CKAC-Parade de la...
CJAD-Award Show.
CFRC-Jack Smith.

7.30 P.M.
CBF-Le curé de village.
CBM-The Meter Reader.
CKAC-Croquette et Roland.
CJAD-Radio-Gazette.
CFRC-Decca Feat.
CHLP-Heure grecque.

VENREDI, 2 FEVRIER

6.00 A.M.
CBM-Sunny Side Up.
CKAC-Messe du jour.
CJAD-Bonjour cultu.
CFRC-Daybreak.

6.15 A.M.
CJAD-Parade de la...
CJAD-Nouvelles.

6.30 A.M.
CKAC-Le réveil prov.
CJAD-Bonjour cultu.
CJAD-Debut Montréal.

6.45 A.M.
CJAD-Parade de la...
CJAD-Nouvelles.

7.00 A.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CFRC-Nouvelles.
CHLP-Nouvelles.

7.15 P.M.
CBF-Opéra qu'on s'ou...
CKAC-Guy Darcy.
CJAD-Musique.

7.30 A.M.
CBF-Nouvelles.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CFRC-Nouvelles.
CHLP-Nouvelles.

7.45 A.M.
CJAD-Opéra.
CKAC-Marches.
CJAD-Opéra.
CHLP-Nouvelles.

8.00 A.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Radio-Journal.
CKAC-Radio-Journal.
CJAD-Radio-Journal.
CFRC-Radio-Journal.
CHLP-Radio-Journal.

8.15 A.M.
CBF-Révé matutinal.
CKAC-Morning Devotion.
CJAD-Morning Devotion.
CFRC-Morning Devotion.
CHLP-Morning Devotion.

8.30 A.M.
CBF-Rythmes et mél.
CKAC-Al Harvey.
CJAD-Musique.

9.00 A.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CFRC-Nouvelles.
CHLP-Nouvelles.

9.15 A.M.
CBF-Musique en thé...
CKAC-Musique en thé...
CJAD-Musique en thé...
CFRC-Musique en thé...
CHLP-Musique en thé...

9.30 A.M.
CBF-Le P'tit train.
CKAC-Radio-Concours.
CJAD-Radio-Concours.
CFRC-Radio-Concours.
CHLP-Radio-Concours.

9.45 A.M.
CBM-National School.
CKAC-La vedette cachée.
CJAD-Avec le sourire.
CFRC-Monarch Money.

10.00 A.M.
CBF-Sur nos ondes.
CKAC-Radio-Journal.
CJAD-Radio-Journal.
CFRC-Radio-Journal.
CHLP-Radio-Journal.

SOIREE

6.00 P.M.
CBF-Yvan L'Intégrité.
CBM-Variétés.
CKAC-Report du jour.
CJAD-Brading.
CJAD-Nouvelles.
CFRC-Sérénade.
CHLP-Nouvelles.

6.15 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Radio-Journal.
CKAC-Dites-moi.
CJAD-Faride.
CJAD-Balloon.
CHLP-Chansons.

6.30 P.M.
CBF-Actualité.
CBM-Commentaires.
CKAC-Forum des sports.
CJAD-Nouvelles.
CFRC-Nouvelles.
CHLP-Nazaire et Barn...

6.45 P.M.
CBF-Nazaire.
CBM-Baville.
CKAC-les nouvelles de...
CJAD-Sport.

7.00 P.M.
CBF-Une histoire et...
CBM-Sunshine Society.
CKAC-Roadie.
CJAD-Parade de la...
CJAD-Nouvelles.
CFRC-Boulton.
CHLP-Heure Grecque.

7.15 P.M.
CBF-Métropole.
CBM-Radio-Journal.
CKAC-Parade de la...
CJAD-Award Show.
CFRC-Jack Smith.

7.30 P.M.
CBF-Le curé de village.
CBM-The Meter Reader.
CKAC-Croquette et Roland.
CJAD-Radio-Gazette.
CFRC-Decca Feat.
CHLP-Heure grecque.

"LE VATICAN" un documentaire

Environ cinq cents convives étaient réunis, hier soir, à l'hôtel Windsor, afin d'assister au dîner-primé "Le Vatican". Le conférencier invité, M. K. Harrison, exprima le bonheur qu'il avait eu en tournant ce documentaire. "Le Vatican", dit-il, s'est prêté aux exigences cinématographiques avec une bonté, une condescendance remarquables. M. Harrison est très connu dans les studios de cinéma anglais. Ses réalisations sont nombreuses et toujours remarquables par leur qualité. Pour ne citer que les plus connues: "Henri V" et "The Red Shoes", présentés dernièrement à Montréal.

"Le Vatican" est un documentaire d'environ quarante minutes. C'est un aperçu, hélas trop bref, de la Cité Vaticane et de la figure qui la domine, Pie XII. Nous avons toutefois regretté de n'avoir vu qu'à deux reprises, la silhouette blanche du Saint-Père, bénissant la foule. Nous aurions aimé le voir priant, célébrant une cérémonie à Saint-Pierre, recevant des pèlerins, etc. Est-ce trop demander?

On nous représente bien peu des grandes richesses du Vatican. "La Pietà" de Michel-Ange, le célèbre baldaquin, "Apollon", etc., et pourtant les richesses du Vatican sont innombrables. La Chapelle Sixtine, les chambres et galeries de Michel-Ange, Raphaël, Titien sont absentes. Nous aurions préféré voir l'intérieur du Vatican plutôt que d'admirer les gardes suisses et nobles. Sans doute, le réalisateur, M. Harrison, avait l'intention de nous donner un simple avant-goût de ces richesses, et voulait laisser à chacun le plaisir de les découvrir à Rome, même.

Si telle est son intention, respectons-la.

Le jeune Gérard Barbeau interprète quelques-unes des plus belles pièces de son répertoire. Il fut chaudement applaudi et remercié en termes élogieux par le Rév. Père Pierre, provincial des Pères Trinitaires.

SOL. B.

"HENRI V" de Laurence Olivier à Saint-Laurent

Faisant suite à la féerie musicale exceptionnelle de Walt Disney, "Fantasia", qui quittera l'affiche demain soir, en l'Auditorium de Saint-Laurent, le Cinéma-Club de cette ville présentera à partir du 9 février le chef-d'œuvre de Laurence Olivier "Henri V".

Ce sera un événement artistique dans les annales du cinéma à Montréal puisque "Henri V" est offert en primeur au Canada dans une version sous-titrée en français, qui ne nuit aucunement à la beauté du texte shakespearien, mais qui, au contraire, vient aider ceux qui ne sont pas familiers avec la langue anglaise.

Cette œuvre extraordinaire, réalisée en Technicolor, est le seul film venant d'Europe qui ait obtenu un "Oscar" à Hollywood pour son scénario, sa réalisation, son interprétation.

Les décors de "Henri V" sont étonnants de stylisation et l'on se croirait au milieu d'une animation des plus précieuses enluminures des livres d'heures du XVIe siècle. Le dialogue est éloquent et plein d'humour, donné par des acteurs tels que Laurence Olivier, Renée Asherson, Robert Newton, resuscite le texte merveilleux de Shakespeare, et le texte français ne modifie rien de cette immortelle œuvre classique.

La première canadienne aura lieu le vendredi 9 février et le film sera montré tous les soirs, pour une semaine, à 7h. et à 9h. et demi.

Une édition de tous les prix Goncourt

A l'occasion de l'attribution du dernier prix Goncourt, le gouvernement monégasque a entrepris de publier aux éditions de l'Impression nationale de Monaco la collection complète des prix Goncourt décernés depuis 1903.

A ce jour, 26 volumes ont déjà paru. Les exemplaires de luxe sont épuisés.

Chaque volume est ajouté un texte historique ainsi qu'une bibliographie des œuvres de l'auteur.

"LES TALENTS DE CHEZ NOUS"

présenté par
**THE BORDEN
COMPANY, LIMITED**
les jeudis soirs à 8 h. 00

CBF Montréal
GRAND PRIX FINAL
LA BOURSE BORDEN
\$500.00

Pour une audition, écrivez à:
"LES TALENTS DE CHEZ NOUS",
Radio-Canada, Montréal.

Pour des billets d'admission, téléphoner à MA. 8095, Montréal.

"L'UNION NATIONALE"

CE SOIR
à 10 h. 15
CBF
et le réseau français de RADIO-CANADA
(UNION NATIONALE)



Madeleine Robinson et Roger Pigault, le couple pathétique qui, avec Albert Préjean, interprète "Les Frères Bouquinquant", en deuxième semaine au cinéma La Scala.

Bientôt à l'écran

Quatre nouveaux films prennent l'affiche aux cinémas Consolidated, dès vendredi de cette semaine. Au Palace, une adaptation cinématographique de la célèbre *Glass Menagerie* de Tennessee Williams. Au Loew's, une comédie musicale, *I'll Get By*. Au Princess, une conversion avec *Branded*. Et au Capitol, un policier de grande classe: *The Damned Don't Cry*.

Seul l'impressionnisme *Mars Attacks The World*, une scène du monde futur américain.

AU PALACE

Jane Wyman sera la vedette principale de *The Glass Menagerie*. Elle interprétera le rôle d'une jeune fille infirme, prisonnière d'un monde imaginaire, et désespérée de rejoindre la vie.

Une des plus grandes comédiennes aux Etats-Unis, Gertrude Lawrence, joue la mère qui cherche à obtenir pour sa fille malheureuse la main d'un jeune ouvrier. Kirk Douglas tentera en vain de tirer la jeune infirme de ses rêves.

La mise en scène de l'œuvre de Williams est signée Irving Rapper.

AU LOEW'S

June Haver, Gloria de Haven, William Lundigan et Dennis Day sont les joyeux partenaires de *I'll Get By*, une fantaisie sur le départ et le retour des conscrits de la dernière guerre.

Les deux éditeurs de musique aiment deux jeunes filles, lesquelles deux jeunes filles sont des chanteuses à la mode. La guerre arrête cette innocente industrie, qui était le prétexte à de charmantes chansons. Mais le retour réconcilie l'art et le commerce, comme il se doit dans toutes les idylles bien conduites.

AU PRINCESS

Branded est l'histoire d'une conversion: celle du crime qui ne paie pas. L'amour accompli ce miracle.

Un jeune vaurien s'acquitte avec deux larrons pour mener à bonne fin une entreprise douteuse. Mais la fille (trop jolie) de la victime attendrit le complice, qui finalement se rendra à l'évidence des bons sentiments.

En scène: Alan Ladd, Mona Freeman, Charles Bickford.

AU CAPITOL

The Damned Don't Cry passe pour un des meilleurs films de l'année (dans le genre policier, s'entend). Il est signé Vincent Sherman.

Joan Crawford devient la confidente du chef d'un important syndicat d'escrocs. Il lui confie la mission délicate de surveiller quelques-uns de ses hommes qui lui soupçonne de trahison. Mais la fonction d'émancipation grise est bien embarrassante pour une jolie femme...

Toute l'affaire finira comme il convient: dans le style de la leçon morale mal administrée.

"AU PETIT BONHEUR" avec des comédiens de Paris et de Montréal

C'est bien l'une des plus charmantes idées de l'année qu'a eu Paul Alain, directeur des "Masques de Paris", lorsqu'il a demandé à Ginette Letondal et à Roger Garceau de jouer, en compagnie de sa troupe, les trois actes spirituels de Marc-Gilbert Sauvajon: "Au Petit Bonheur". Les représentations auront lieu du 6 au 11 février, au Théâtre des Compagnons.

Rares ont été les exemples de collaboration franco-canadienne, dans le domaine du théâtre, depuis les beaux jours de l'Arcade, de Madeleine Ozeray et de Ludmilla Pitoeff. Pourtant, au cinéma, on a vu Canadiens et Français faire ensemble "Le Gros Bill" et "Son Copain". Dans les music-halls de Paris ou de Montréal, les artistes des deux pays sont souvent réunis sur la même affiche: Félix Leclerc et Les Compagnons de la Chanson, Surzy Solidor et Monique Leyrac, Juliette Huot et Jean Rafa; et, à la radio, Jacques Normand et Emile Prud'homme.

Paul Alain et André Roche (qui se sont associés pour présenter "Au Petit Bonheur" au public de Montréal) sont de ceux qui pensent qu'il faut multiplier les occasions de collaboration franco-canadienne, dans quelque domaine que ce soit. Travailler ensemble, n'est-ce pas le meilleur moyen de se connaître, de se découvrir et d'apprendre du nouveau?

C'est pourquoi il leur est apparu qu'une série de représentations, données en commun, d'"Au Petit Bonheur", devrait être favorablement accueillie non seulement par les amateurs de théâtre, mais aussi par tous ceux qui envisagent les relations franco-canadiennes dans une perspective d'amitié agissante et de compréhension vraie.

"La forêt pétrifiée" de Robert Sherwood au théâtre Ford

Jeudi soir prochain, 1er février, le "Théâtre Ford" — commandité par la Société Ford du Canada — présentera aux radiophiles le chef-d'œuvre de Robert E. Sherwood: "La forêt pétrifiée", qui a connu un succès retentissant sur les scènes et les écrans du monde entier.

La version radiophonique de "La forêt pétrifiée" sera entendue de 9h. à 10h. sur les ondes du réseau français de Radio-Canada. Les principaux interprètes en seront Marjolaine Hébert et Jean-Pierre Masson.

"LES FRERES BOUQUINQUANT" à La Scala

Le film *Les Frères Bouquinquant* qui reste une seconde semaine à l'affiche du cinéma La Scala, pose avant tout le cas de conscience si délicat à traiter au cinéma. Il est intéressant de voir comment, en partant d'une œuvre littéraire excellente, on arrive à faire un film qui ne soit pas au-dessous des productions cinématographiques pures.

Nous devons noter encore le côté fortement social qui imprègne cette bande à thèse. Le cadre de l'action, les protagonistes, l'action, tout concourt à développer chez le spectateur un sentiment d'angoisse et d'insécurité qui pourrait devenir rapidement insoutenable si les images de Louis Pagé ne maintenaient constamment le plaisir visuel.

Quelle répugnance qu'on puisse éprouver à l'égard des films réalistes relativement faciles, il est bon de remarquer dans *Les Frères Bouquinquant* un sens caché de la poésie qui se révèle parfois à des moments de grande intensité dramatique.

LA COMPAGNIE DU
MASQUE
CE SOIR: 1er FEV.
"LE CHOIX"
de PAUL TOUPIN
création canadienne
Billets: 1.00 - 1.25 - 1.50
GESU: HA. 1680
Demain soir: Molière

Disques récents

PAR ALBIN RIVARD

Symphonie no 2 de Beethoven

Le récent enregistrement de la "Deuxième symphonie" de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de San Francisco, sous la direction de Pierre Monteux, devrait être bien accueilli des amateurs de beaux disques, car ce long-fil de RCA Victor comble une lacune. En effet, les enregistrements antérieurs, peu nombreux du reste, laissent plus ou moins à désirer, soit sur le plan de l'interprétation, soit quant à la reproduction. Cette nouvelle version est excellente sous tous rapports.

Cette symphonie relativement peu connue mérite mieux que l'ombre où la relèguent ses sœurs plus célèbres. Elle a été écrite en 1802, à un moment où Beethoven était malade et déprimé; il venait de se voir refuser la main de la comtesse Giulietta Guicciardi et commençait à subir les atteintes de la surdité. Malgré cela, l'œuvre est sereine, pleine de courage et même de gaieté, ce pourquoi Camille Bellaigue l'a appelée "un mensonge héroïque".

L'introduction lente et majestueuse ne sera surpassée que par celle de la Septième symphonie; et si elle rappelle les introductions des symphonies de Haydn, un nouvel élément romantique s'y manifeste. De même, si l'on peut dire que dans le premier mouvement, Beethoven utilise la facture de ses prédécesseurs, les instruments ont une grande liberté d'action et les contrastes ont plus de relief.

Le *Larghetto* élégant et mélodieux qui suit, était une des pièces favorites de Schubert. Après l'exposition des deux thèmes, le développement est d'une richesse et d'une beauté qui en font l'un des premiers parmi les grandes méditations de Beethoven.

Déjà dans des œuvres antérieures Beethoven avait mis un *Scherzo* à la place du *Menuet* classique; mais c'est ici que pour la première fois il introduit officiellement le *Scherzo* dans une symphonie, avec son rythme plus rapide, ses thèmes plus capricieux.

Le *Finale* reste d'abord dans le cadre ironique du *Scherzo*, ce qui déconcertait les auditeurs comme les musiciens de l'époque. Mais cette ironie s'apaise et fait place à une joie qui prélude à celle du *Finale* de la Huitième symphonie.

L'interprétation de M. Monteux est fraîche et vive, et l'enregistrement est d'une parfaite fidélité qui met en valeur les qualités rythmiques de l'exécution et la sonorité spacieuse de l'orchestre de San Francisco. Il paraît que c'était la première fois que M. Monteux enregistrait une symphonie de Beethoven; il a tout de suite atteint un sommet. (L.M.1024)

LE COEUR DE LA SYMPHONIE
Voici un nouvel album de la série qui comprend des résumés d'œuvres orchestrales célèbres de violon, ballets; cette fois il s'agit des symphonies, et sept mouvements d'autant de symphonies, y sont esquissés, ainsi qu'un extrait de *Schéhérazade*, par l'Orchestre Boston "Pops", sous la direction d'Arthur Fiedler. En voici la liste: 1er mouvement de la Symphonie no 5, de Beethoven; 1er



ERNA SACK, la célèbre cantatrice, qui donnera un récital ce soir, au Plateau.

Deux chansons de Marie-Paule Naud au concert Sack

Deux chansons d'un compositeur canadien, Marie-Paule Naud, seront chantées par la grande cantatrice Erna Sack lors de son récital au Plateau, jeudi soir prochain, le 1er février. Cette grande artiste a voulu poser ce geste en témoignage d'admiration pour le Canada et, en particulier, pour Montréal qui lui fit l'honneur de l'accueillir au cours de treize récitals consécutifs, lors de sa première visite. Il y a deux ans.

Ces deux mélodies qui, vraisemblablement seront chantées pour la première fois en public, ne forment qu'une partie du magnifique programme que la grande artiste présentera à Montréal. Elle chantera plusieurs des airs d'opéra qui lui ont apporté la célébrité. On entendra, par exemple, le grand air "Ombre légère" de l'opéra *Dinorah*, de Giacomo Meyerbeer, une œuvre aujourd'hui oubliée peut-être à cause de l'absence de chanteurs capables d'interpréter cette œuvre.

Mme Sack a souligné l'admiration de ses auditeurs et de la critique autant par son interprétation des extraits d'opéra que celui des lieder et de la mélodie en général. Peu d'artistes exploiteraient de façon aussi artistique une voix aussi phénoménale que celle de la grande cantatrice européenne.

"Primrose" avec les Comédiens modernes

Demain soir et samedi, les Comédiens modernes présenteront en la salle St-Stanislas une comédie en 3 actes, *Primrose*, de Caillet et de Robert de Fiers.

Les principaux rôles seront tenus par M. Housh Florent, Mme Suzanne Marot, MM. Avila Cussac, Gaston Marot, et Miles Louise Poltras et Carmen Côté.

Variétés Lyriques MONUMENT NATIONAL CE SOIR LA BELLE

DE CADIX

Rudy HIRIGOYEN

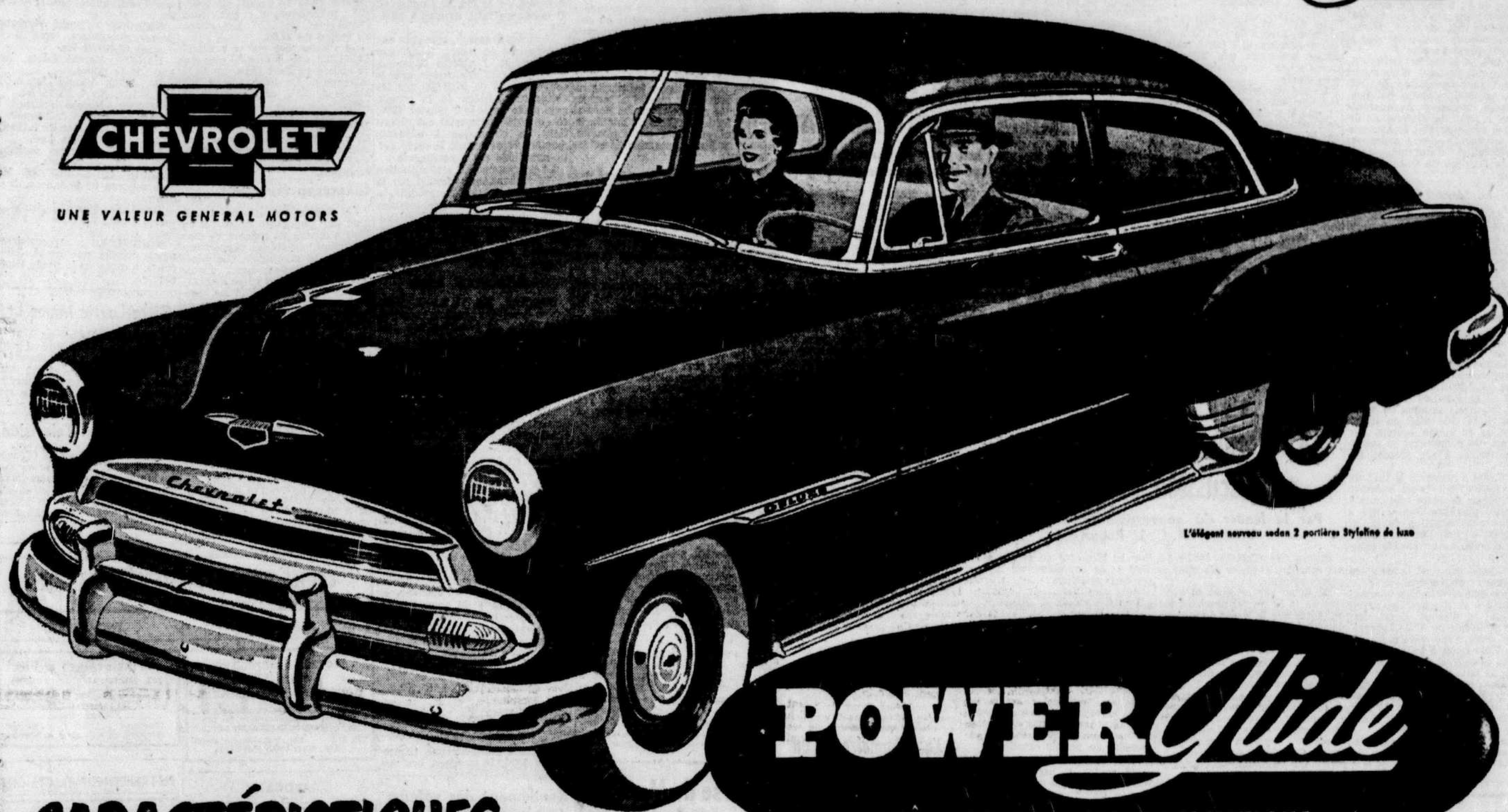
Billets: 1.25 P.M.
Bureau fermé de 6 h. à 7.15 P.M.
Année 1951-52: 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100-101-102-103-104-105-106-107-108-109-110-111-112-113-114-115-116-117-118-119-120-121-122-123-124-125-126-127-128-129-130-131-132-133-134-135-136-137-138-139-140-141-142-143-144-145-146-147-148-149-150-151-152-153-154-155-156-157-158-159-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169-170-171-172-173-174-175-176-177-178-179-180-181-182-183-184-185-186-187-188-189-190-191-192-193-194-195-196-197-198-199-200-201-202-203-204-205-206-207-208-209-210-211-212-213-214-215-216-217-218-219-220-221-222-223-224-225-226-227-228-229-230-231-232-233-234-235-236-237-238-239-240-241-242-243-244-245-246-247-248-249-250-251-252-253-254-255-256-257-258-259-260-261-262-263-264-265-266-267-268-269-270-271-272-273-274-275-276-277-278-279-280-281-282-283-284-285-286-287-288-289-290-291-292-293-294-295-296-297-298-299-300-301-302-303-304-305-306-307-308-309-310-311-312-313-314-315-316-317-318-319-320-321-322-323-324-325-326-327-328-329-330-331-332-333-334-335-336-337-338-339-340-341-342-343-344-345-346-347-348-349-350-351-352-353-354-355-356-357-358-359-360-361-362-363-364-365-366-367-368-369-370-371-372-373-374-375-376-377-378-379-380-381-382-383-384-385-386-387-388-389-390-391-392-393-394-395-396-397-398-399-400-401-402-403-404-405-406-407-408-409-410-411-412-413-414-415-416-417-418-419-420-421-422-423-424-425-426-427-428-429-430-431-432-433-434-435-436-437-438-439-440-441-442-443-444-445-446-447-448-449-450-451-452-453-454-455-456-457-458-459-460-461-462-463-464-465-466-467-468-469-470-471-472-473-474-475-476-477-478-479-480-481-482-483-484-485-486-487-488-489-490-491-492-493-494-495-496-497-498-499-500-501-502-503-504-505-506-507-508-509-510-511-512-513-514-515-516-517-518-519-520-521-522-523-524-525-526-527-528-529-530-531-532-533-534-535-536-537-538-539-540-541-542-543-544-545-546-547-548-549-550-551-552-553-554-555-556-557-558-559-560-561-562-563-564-565-566-567-568-569-570-571-572-573-574-575-576-577-578-579-580-581-582-583-584-585-586-587-588-589-590-591-592-593-594-595-596-597-598-599-600-601-602-603-604-605-606-607-608-609-610-611-612-613-614-615-616-617-618-619-620-621-622-623-624-625-626-627-628-629-630-631-632-633-634-635-636-637-638-639-640-641-642-643-644-645-646-647-648-649-650-651-652-653-654-655-656-657-658-659-660-661-662-663-664-665-666-667-668-669-670-671-672-673-674-675-676-677-678-679-680-681-682-683-684-685-686-687-688-689-690-691-692-693-694-695-696-697-698-699-700-701-702-703-704-705-706-707-708-709-710-711-712-713-714-715-716-717-718-719-720-721-722-723-724-725-726-727-728-729-730-731-732-733-734-735-736-737-738-739-740-741-742-743-744-745-746-747-748-749-750-751-752-753-754-755-756-757-758-759-760-761-762-763-764-765-766-767-768-769-770-771-772-773-774-775-776-777-778-779-780-781-782-783-784-785-786-787-788-789-790-791-792-793-794-795-796-797-798-799-800-801-802-803-804-805-806-807-808-809-810-811-812-813-814-815-816-817-818-819-820-821-822-823-824-825-826-827-828-829-830-831-832-833-834-835-836-837-838-839-840-841-842-843-844-845-846-847-848-849-850-851-852-853-854-855-856-857-858-859-860-861-862-863-864-865-866-867-868-869-870-871-872-873-874-875-876-877-878-879-880-881-882-883-884-885-886-887-888-889-890-891-892-893-894-895-896-897-898-899-900-9

LA NOUVELLE Chevrolet 1951

OFFRE TOUTES LES CHOSES QUE VOUS VOULEZ, Y COMPRIS LA BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE **POWERGlide**



UNE VALEUR GENERAL MOTORS



L'élégant nouveau sedan 2 portières Styleline de luxe

POWERGlide

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

CARACTÉRISTIQUES

DE LA PLUS NOUVELLE DE TOUTES LES AUTOS 1951

NOUVELLE!

Apparence plus longue, plus basse, plus large de grosse voiture. Nouveau style brillant — grille, lampes de stationnement, moulures d'ailes et dessin arrière entièrement nouveaux... produisant cette impression de grosse voiture plus longue, plus basse, plus large qui met la Chevrolet au-dessus et à part de toutes les autres autos de sa catégorie.

NOUVEAU!

Tableau de bord "vue sûre". Plus sûr, plus commode, plus efficace... bombement en saillie au sommet pour éliminer la réflexion des lumières du tableau sur le pare-brise, et le bord inférieur est en retrait pour emplacement sûr et commode des manettes de commande... instruments simples et faciles à lire en deux grands groupes sous les yeux du conducteur.

NOUVELLES!

Carrosseries Fisher encore plus belles. Une beauté nouvelle plus frappante, dans les lignes, contours et couleurs... la construction monacier Fisher particulièrement robuste... le pare-brise courbe et la visibilité panoramique... l'édition la plus élégante, la plus sûre et la plus confortable des célèbres carrosseries Fisher de la Chevrolet.

NOUVEAUX!

Freins plus puissants à tambour Jumbo (avec garnitures sans rivets *Dubl-Life*). Les plus gros freins jamais utilisés sur la Chevrolet! Sûreté, douceur et durée supérieures... les deux sabots étant auto-serreurs à chaque roue en marche avant et en marche arrière... maximum de puissance de freinage avec 25% moins d'effort pour le conducteur.

NOUVEAUX!

Intérieurs de goût moderne. Garniture et aménagement de qualité remarquable, en superbes harmonies de couleurs deux tons... volant de direction encore plus attrayant, avec cercle complet d'avertisseur (dans les modèles de luxe)... avec amplement d'espace pour la tête, les jambes et les coudes du conducteur et de tous les occupants.

NOUVELLE!

Direction symétrique améliorée (et dessin à équilibre axial). Rend la conduite encore plus facile aux faibles vitesses et pour la manoeuvre de stationnement... tout comme la célèbre suspension à genoux mécaniques unifiés de Chevrolet offre un confort incomparable dans sa catégorie de prix... autres raisons de la suprématie de la Chevrolet dans les ventes.



Il est bon d'avoir toutes les choses que vous voulez dans une auto, et de les obtenir à un coût moins élevé que n'importe où ailleurs.

C'est exactement ce que vous aurez quand vous achèterez une nouvelle Chevrolet 1951... la plus grosse et la meilleure auto à bas prix du Canada — qui s'obtient maintenant avec la POWERGLIDE*, une boîte de vitesses entièrement

automatique qui a fait ses preuves!

Vous posséderez la plus nouvelle des autos pour '51 — d'une nouveauté rafraîchissante, à l'intérieur comme à l'extérieur... avec cette apparence luxueuse plus longue, plus basse, plus large, qui la marque comme la plus belle voiture de sa catégorie.

Vous posséderez la seule voiture qui vous offre le choix de la meilleure commande sans changement de vitesse ou de la commande classique, au coût le plus bas. Et si vous choisissez une Chevrolet POWERGLIDE, avec son nouveau moteur de 105 C.V., vous goûterez une facilité de conduite inespérée. Il n'y a pas de pédale d'embrayage! Vous mettez le pied sur l'accélérateur pour la marche, sur le frein pour arrêter! Et c'est tout, pour la conduite normale! La douceur étonnante ménage le conducteur et l'auto!

Et vous goûterez tous les nombreux avantages de la Chevrolet moyennant un coût extrêmement bas durant tous les mois et les milles de possession. Venez aujourd'hui — pour voir et conduire la plus grosse et la meilleure auto à bas prix du Canada... et vous comprendrez pourquoi on achète plus de Chevrolet que de toute autre voiture.

*Facultative à coût additionnel sur les modèles de luxe.



Il n'y a pas d'embrayage!

IL SE VEND PLUS DE CHEVROLET QUE DE TOUTE AUTRE VOITURE AU CANADA!

CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD.

2085 ouest, rue Ste-Catherine — Montréal, Qué.
WE. 6781

LEDUC AUTOMOBILES (CANADA) LTD.

3421 avenue du Parc (près Sherbrooke)
BE. 2841

DOYLE MOTORS LIMITED

4501, avenue Bannantyne — Verdun, Qué.
YO. 1130

DUVAL MOTORS LIMITED

529, rue Jarry
TA. 7211

DES CHATELETS AUTOS LTEE

4590, rue Saint-Denis
LA. 0186

DUVAL MOTORS LIMITED

3930 est, rue Ste-Catherine
FA. 3542

ROBITAILLE MOTORS LTD.

5004-5016, boul. Décarie
WA. 8171

GARAGE DESCHAMPS

2225, rue Notre-Dame — Lachine, Qué.
Zone 8-197

RANGER MOTORS SALES

94, rue Ste-Anne — Ste-Anne-de-Bellevue
Tél. : 661

LA PLUS GROSSE ET LA MEILLEURE AUTO A BAS PRIX DU CANADA!

Ville Jacques-Cartier pourra emprunter \$5,000,000

Pour son aqueduc et ses égouts — Le premier ministre et le chef de l'opposition félicitent le député de Chambly, M. Redmond Roche — Développement considérable prévu

Québec, 1er. (D.N.C.) — L'Assemblée législative a voté hier après-midi le projet de loi qui autorise la Ville de Jacques-Cartier à emprunter, avec la garantie de la Province une somme de \$5 millions pour se donner un système d'aqueduc et d'égouts.

Le bill a été voté à l'unanimité. Il a été expliqué par le député du comté de Chambly, M. Redmond Roche. C'est lui qui a fait auprès du gouvernement les démarches qui ont abouti à la présentation du bill. Le premier ministre a fait l'éloge de M. Roche qui, dit-il, "a fait énormément pour son comté". Le chef de l'opposition, M. Marier, a aussi félicité ce député pour sa ténacité et ses succès.

Le bill no 23 permet à la Ville de Jacques-Cartier d'emprunter jusqu'à concurrence de \$5 millions. Les obligations seront pour un terme maximum de quarante ans et le taux de l'intérêt ne devra pas dépasser 4%. La Commission municipale devra approuver la résolution d'emprunt, après quoi la Province de Québec le garantira.

M. Edmond Roche

Le député de Chambly a lui-même défendu le bill. Il a remercié le gouvernement de sa générosité. Les débuts de la ville de Jacques-Cartier, dit-il, remontent à 1920, 1925, 1929, alors qu'on a permis de subdiviser des lots et que lentement des gens sont venus s'établir à cet endroit. C'était le commencement d'une ville champignon.

Le gros problème actuel, dit-il, c'est celui de l'espace. Ville Jacques-Cartier n'est pas construite à un seul endroit. Il y a 5,000 personnes ici, 5,000 là, etc. Il y a parfois 2, 3 et 4 milles de distance entre les divers groupes de population. Si la ville était en entier construite au même endroit, elle pourrait dès maintenant se subvenir elle-même à ses propres besoins.

M. Roche a remercié le chef du gouvernement qui "s'est intéressé au problème de cette ville, qui y est venu plusieurs fois et qui a permis la présentation de la loi d'aujourd'hui qui, j'en suis sûr, a dit le député, donne entière satisfaction".

Il a ajouté que c'est la première fois que le gouvernement de la province aide directement une municipalité à se procurer les services d'eau et d'égout. Il est vrai que le problème de Ville Jacques-Cartier était d'une nature spéciale. La Ville songe à emprunter \$5 millions et ce n'est pas à la légère qu'elle le fait. Des plans ont été tracés par le gouvernement, à ses frais, après étude sérieuse, et il appert que le coût des travaux sera de quatre millions et demi à cinq millions de dollars.

Quand l'aqueduc sera construit, il est certain que la population de la ville va augmenter et qu'elle

pourra bientôt s'administrer sans l'aide du gouvernement.

M. Roche a terminé en disant que la population presque entière de la Ville Jacques-Cartier est canadienne-française, qu'elle a du courage et qu'elle donne un magnifique exemple d'initiative au reste de la province de Québec. Il a ajouté que la majorité des gens sont de petits propriétaires et que le gouvernement combat chez eux les éléments subversifs en leur venant en aide.

M. Marier

Le chef de l'opposition se déclare en faveur du bill. Il a certaines restrictions à faire, mais il admet volontiers que Ville Jacques-Cartier a spécialement besoin d'aide.

Le premier ministre, a-t-il dit, a tenté de laisser croire, dans le passé, que le problème est né à cause de l'incurie des libéraux. Tel n'est pas le cas. En 1939, la population de la municipalité n'était que de 4,500 âmes; de 5,300 en 1941; de 8,000 en 1945, et de 22,000 en 1950. Ces chiffres, dit-il, prouvent que la véritable augmentation de population a eu lieu sous l'Union nationale. Il a ensuite fait l'histoire des diverses lois adoptées pour aider Ville Jacques-Cartier depuis 1939 et s'est demandé si la limite de \$5 millions était suffisante pour construire un aqueduc et des égouts et si la population de la ville pourrait rembourser l'emprunt sans se ruiner.

M. Duplessis lui a donné la réplique en parlant des développements considérables qui attendent Ville Jacques-Cartier quand elle pourra fournir de l'eau et des égouts à sa population.

Le bill a finalement été voté à l'unanimité.

La réforme du Sénat sera mise en discussion le 12 février

Par le leader du gouvernement, le sénateur Wishart M. C. L. Robertson.

Ottawa, 1er. (D.N.C.) — Le Sénat canadien étudiera lui-même sa propre réforme.

Un débat sur ce sujet sera déclenché le 12 février prochain par lui-même que le leader du gouvernement à la Chambre haute, l'honorable M. C. L. Robertson. Celui-ci a donné cet après-midi à ses collègues l'avis d'une motion dans ce sens qu'il mettra en discussion à la date annoncée.

Par cette motion, il proposera la constitution d'une commission spéciale du Sénat qui serait chargée de s'enquérir de ce qu'il serait nécessaire ou opportun de faire pour que la Chambre haute puisse apporter un maximum de contribu-

Désagrégation du parti communiste en Italie

Rome, 31 (Reuter) — Un autre secrétaire régional du parti communiste, Umberto Musco, a quitté les rangs du parti en signe de protestation contre sa soumission servile à Moscou. C'est un journal non communiste qui a rapporté la nouvelle.

Il y a quatre jours à peine, deux députés communistes très en vue, Valdo Magnani et Aldo Cuccini, ont également quitté les rangs du parti pour la même raison. Ils ont toutefois déclaré que, bien qu'ils aient abandonné le parti communiste, ils demeurent opposés au gouvernement actuel. Hier, les deux ont demandé au parlement la permission de résigner comme députés, ce qui leur fut refusé.

Dans une déclaration publique, Magnani et Cuccini ont dit que la subordination à Moscou avait sapé l'esprit révolutionnaire du parti communiste italien.

La campagne de la Société d'Arthrite et de Rhumatisme

Elle débute aujourd'hui pour se poursuivre jusqu'au 15 février. — Les buts de cette campagne.

Mardi soir, au domicile du Dr Henry P. Wright, président du comité médical de la Société canadienne de l'arthrite et du rhumatisme, se sont réunis les deux présidents conjoints de la campagne de souscription qui commence aujourd'hui pour se continuer jusqu'au 15 février prochain, ainsi que les principaux chefs d'équipe.

MM. Jacques Mélançon et John M. Wynn, les deux présidents de la campagne, ont insisté auprès de leurs collaborateurs sur la nécessité d'atteindre l'objectif qui permettra de soulager les souffrances des milliers de victimes de l'arthrite et du rhumatisme.

M. Pierre Simoneau est réélu président du Club Canadien

M. Pierre Simoneau, conseiller municipal, a été réélu par acclamation à la présidence du Club Canadien.

Quelque 200 membres à vie ont assisté à cette 76e réunion annuelle du club. Les autres membres du nouveau conseil d'administration sont: M. René Thoin, vice-président; M. Yvon Ferras, C.R., conseiller juridique. Les directeurs élus sont: M. Elol-J. LeBlanc, M. Antonio Rabeau, le Dr Hector Prud'homme; M. J.-A. Clonon et M. Gaston Beauregard ont été également élus directeurs.

Me Philippe Monette, C.R., a agi comme président d'élection.

Anciens de Frontenac
L'Amicale organise sa patrie de cartes annuelles. Elle a lieu dans la salle de l'école, mardi, le 6 février, à 8 h. 30, sous la présidence de M. le curé Hector Girard.

Tous les anciens sont invités. Billets: FR. 6460.

Les jeunes peuvent beaucoup pour le pays

20ème anniversaire du Mtl Board of Trade section des jeunes

"Si nous voulons que la terre canadienne nous soit favorable, qu'elle nous prodigue ses richesses, il faut d'abord que nous remplissions nos devoirs comme citoyens de ce pays, que nous élisions aux postes publics des hommes compétents et conscients de leurs responsabilités et que nous combattions la dangereuse tendance de compter d'abord sur le gouvernement plutôt que sur nous-mêmes. A ce prix nous profiterons davantage de la richesse actuelle et potentielle de notre pays".

C'est ainsi que s'exprimait M. N. R. Crump, vice-président du Mtl Board of Trade, à l'issue du banquet qui a marqué le 20ème anniversaire de la section des jeunes du Mtl Board of Trade, à l'hôtel Mont-Royal, mardi soir.

M. Crump a ensuite demandé à la jeunesse de tout mettre en oeuvre pour servir le pays "en cette période de guerre ou de préparation à la guerre". Son discours a été plus éloquent d'un vigoureux plaidoyer en faveur de l'entreprise libre, pour souligner les prodigieuses réalisations qu'elle a rendues possibles en Amérique du Nord et rappeler les dangers du totalitarisme qui menacent notre système, avec sa liberté, ses risques et ses succès.

D'autre part, il a souligné que le bien commun dépend, de nos jours, de la qualité et de la quantité des biens et des services produits pour la satisfaction des besoins humains. "Toute diminution de l'effort de l'homme vers ce but, dit-il, constitue une perte pour la société".

A son avis, nul autre pays n'offre, autant que le Canada, des occasions de faire un succès de sa vie matérielle. "Nos richesses naturelles sont abondantes, dit-il, et déjà, des savants, des industriels et des techniciens de tous les pays du monde sont attirés vers nos richesses par ces promesses d'abondance".

Il existe pour le bien de l'individu et non l'individu pour le bien de l'Etat.

Il a encore fait remarquer que l'individualisme ferocier qui caractérise les débuts de l'industrialisation américaine est maintenant remplacé par une meilleure conception des relations à établir entre les membres d'une même société, en un mot que notre continent s'est humanisé.

"Cependant, a-t-il continué, nous croyons encore fermement que toute source de progrès découle de l'initiative personnelle, de l'esprit d'entreprise, et ces qualités sont développées chez nous par l'attrait du profit, base du système capitaliste".

Il a ensuite décrit, pour le bénéfice de ses auditeurs, les qualités qui font de bons dirigeants. Il les a énumérées ainsi: la vitalité et l'endurance, l'esprit de décision, le don de persuader, le sens des responsabilités, l'envie de l'intelligence ainsi que la faculté de s'enthousiasmer pour une cause.

MINNESOTA AND ONTARIO PAPER CO.

Au cours du quatrième trimestre de 1950, le montant net des

Bourse de Montréal
Bourse de N.-York

Les cours locaux clôturent la séance sur un vigoureux mouvement de hausse, après avoir évolué irrégulièrement pendant une partie de la journée. Les gains s'élevèrent jusqu'à plus d'un point parmi les principales industries et l'emportèrent sur les pertes dans la proportion de 2 à 1 dans l'ensemble. Les aciéries, menuiseries, bruyères, transports et titres de construction sont particulièrement vigoureux. Les services publics s'améliorent, de même que les gros métaux usuels. Après un début faible, les gros pétroles se stabilisent en prenant une tendance légèrement mixte.

New-York, 1er — Des tendances contraires ont lancé les prix dans une course complètement irrégulière. Les variations sont divisées et vont jusqu'à \$1 dans un sens ou dans l'autre.

Des pressions aussi diverses ont été accompagnées d'un virement estimé à 2,400,000 actions, comparativement à 2,480,000 actions hier.

ASSURANCE-VIE ET RENTES VIAGÈRES

CONSULTEZ-LE!

Pour conserver votre santé, il vous faut votre médecin; pour donner force de loi à vos contrats, votre notaire; pour assurer votre sécurité, personnelle ou familiale, NOTRE assureur-conseil. Consultez-le! Ne vous gênez pas. Tout problème aura sa solution. Nous avons UNE POLICE POUR CHAQUE BESOIN.

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

41 ouest, rue Saint-Jacques • Montréal (1) • H.A. 3291

RAPPORTS FINANCIERS

HOTEL WINDSOR, LTEE

L'état financier annuel de l'hôtel Windsor Limited, couvrant ses activités en 1950, laisse voir des recettes nettes de \$224,996, déduction faite des frais d'exploitation et des taxes de toutes sortes, en regard de \$295,290 durant l'exercice précédent. Cette diminution est attribuable, tant au patronage moindre de l'industrie hôtelière au Canada et aux États-Unis en 1950, qu'à la hausse du coût de la main-d'œuvre, des approvisionnements et des fournitures.

Déduction des intérêts sur les obligations, représentant un montant de \$7,500 et après avoir mis de côté \$260,000 pour la dépréciation, le dernier exercice financier accuse une perte nette de \$42,502, à rapprocher d'un profit net de \$12,290, en 1949. Après un ajustement applicable aux années antérieures, de \$1,276, le surplus, au 31 décembre 1950, figurait à \$406,814.

Dans son message, transmis aux actionnaires en même temps que le bilan, M. J.-Aldéric Raymond, président, fait remarquer que le versement de \$100,000 sur les obligations sérieuses de la compagnie a été payé le 2 janvier 1951; ce qui a réduit le total des obligations en circulation à \$200,000, montant représentant la seule dette consolidée de la compagnie.

Le programme de modernisation et de rénovation, poursuivi par la compagnie, a dû être modifié, à cause des difficultés rencontrées pour obtenir les matériaux et l'outillage nécessaires. Il a été, toutefois, procédé à des travaux de rénovation dans certaines salles publiques de l'hôtel.

BETHLEHEM STEEL CORP.

New-York, 1er. (P.A.) — Bethlehem Steel Corporation rapporte, pour 1950, un bénéfice net sans précédent de \$122,976,071 ou l'équivalent de \$12.15 par action ordinaire, comparativement de \$99,283,339 ou \$9.68 l'action en 1949.

Les administrateurs ont déclaré un dividende de \$1 par action ordinaire, payable le 5 mars aux actionnaires inscrits le 5 février.

Un dernier, la compagnie a payé 60 cents en mars, 75 cents en juin et septembre et \$2 en décembre. Ils ont également déclaré le dividende régulier de \$1.75 par action privilégiée 7 pour cent cumulatif, payable le 2 avril aux actionnaires inscrits le 21 février.

Le bénéfice net du dernier trimestre de 1950 s'établit à \$37,171,687 et ressort à \$3.19 l'action, contre \$33,563,941 ou \$3.33 l'action pour le trimestre précédent et \$16,385,137 ou \$1.54 pour le quatrième trimestre de 1949, alors que les opérations ont été entravées par un grave. Le bénéfice le plus élevé jamais réalisé par la compagnie durant un trimestre a été celui du dernier trimestre de 1948, alors qu'il atteignit \$37,163,702 ou \$3.97 l'action.

MINNESOTA AND ONTARIO PAPER CO.

Au cours du quatrième trimestre de 1950, le montant net des

Rendement des valeurs

Cours fournis par Forget & Forget, courtiers en valeurs
Fermeture des cours le 31 janvier

Div.	Rendement
Abitibi P. & P.	53 3.00 5.66
Alcan	48 1.00 3.33
Bathurst "A"	40 2.00 4.40
Bell Telephone	43 2.00 4.94
Canadian Tract.	26 2.00 7.69
C. & D. Sugar	22 1.00 5.45
Can. Breweries	18 1.00 5.40
Can. Car & Pdr	15 1.00 5.14
Can. Celanese	21 1.00 4.76
Can. Oils	21 1.00 4.76
C. P. R.	28 1.25 4.38
Cons. Paper	38 1.75 4.60
Cons. M. & S.	14 1.00 3.33
Dist. Corp. Seng.	30 1.25 3.93
Dom. Textile	14 1.00 4.74
Pam. Players	17 1.00 6.09
Hudson Bay	61 1.00 8.13
Int. Nickel	42 2.00 4.76
Int. Paper	36 1.00 5.32
Massey-Harris	55 2.00 3.82
Nat. Steel Car	28 1.00 6.92
Noranda Mines	77 1.00 5.13
Oxide Flour	25 1.00 4.38
Shawinigan	34 1.25 3.43

Cours des changes

Cours fournis par la Banque Canadienne Nationale

Monnaie	Cours
New-York (dollar)	1.06 3/8
Angleterre (livre)	2.95 1/16
France (franc)	.003047
Belgique (franc)	.0210
Suisse (franc)	.2435
Colombie (coron)	.2769
Norvège (couronne)	.1481
Danemark (couronne)	.1374
Suède (couronne)	.2040
Tchécoslovaquie (couronne)	.0211

ventes de Minnesota and Ontario Paper Company a établi un record trimestriel sans précédent pour atteindre \$14,165,518, contre \$11,521,961 en 1949 et \$12,985,042 pour le troisième trimestre de 1950.

Le montant net des ventes de l'année dernière s'est chiffré à \$51,327,000, comparé à \$43,909,000 en 1949 et \$52,559,000 en 1948.

Dans un communiqué annexé au bilan, le président, M. J. B. Faegre, déclare que les bénéfices nets du dernier trimestre de 1950 devraient se comparer favorablement à ceux de la période précédente, qui avaient été de \$1,379,000 ou de \$1.07 par action.

HARDING CARPETS, LTD.

Les profits nets consolidés de Harding Carpets, Limited et de ses filiales ont atteint \$408,751 durant l'exercice financier clos le 31 octobre 1950 en regard de \$385,475 précédemment, soit donc l'équivalent de \$1.77 par action, en regard de \$1.66.

Le volume des ventes a atteint \$8,561,323, soit le total le plus élevé encore vu dans l'histoire de la compagnie. Ce total accuse une hausse de 21% sur le chiffre de 1949.

Au dire de son président, M. John S. Dickson, la division du tapis a fait des affaires satisfaisantes, mais elle se ressent de la vive concurrence domestique et étrangère.

CHARTERED TRUST CO.

Le chiffre des affaires transigées par Chartered Trust Co. en 1950 a atteint un sommet de tous les temps, révèle le rapport annuel de la compagnie. Le bénéfice d'exploitation, avant d'avoir déduit les taxes, est passé de \$193,314 en 1949, à \$244,270. Le bénéfice net s'est également accru de façon appréciable, c'est-à-dire \$135,270, ou \$2.70 par action, comparativement à \$115,314 et \$2.31 pour l'exercice terminé le 31 décembre 1949.

Les successions et biens administrés forment le total de \$43,002,032, au regard de \$37,500,475 de l'exercice précédent, et \$38,209,891 en 1948. Les dépôts en fiducie et les fonds en compte garanti s'élevaient à \$17,038,527, comparativement à \$14,099,143 en 1949 et \$12,687,075 il y a deux ans.

Le fonds de réserve a été augmenté de \$100,000, portant le total à \$1,000,000, ou le même niveau que celui du capital payé.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCE

Horace Labrecque et Fils Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES
Nous invitons les communautés religieuses à se réjouir de nos services particuliers
CH 47A 284, Notre-Dame ouest
Tél. MARQUETTE 2383-2384

AVOCATS

Vanier & Vanier
AVOCATS
ST OUEST, RUE SAINT-JACQUES
Tél. HARBOR 2841

BREVETS D'INVENTION

Manuel de l'Inventeur
ou formule de preuve de l'invention
10\$
Écrivez à ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION
554 ST-CATHERINE ST. MONTREAL

Brevets d'Invention
MARQUES DE COMMERCE
DESIGNS DE FABRIQUE
ou tous droits
MARION & MARION
RAYMOND A. Robit et Alfred Baetjes
761 ouest, rue St-Catherine
MONTREAL

DACTYLOGRAPHES

Royal - Remington - Underwood -
Le C. Smith, Corona silencieux
régulier et portable. Procteur
de tous types de chéques, duplicats, calculs, etc. et machines
à additionner. Vente et
service. Echange, location, réparations.
N. MARTINEAU & FILS
1015, RUE BLEUVE
(Entre Villerie et LaSalle) TÉL. 3215

"TOUT POUR LE BUREAU"

Dactylographes, machines
à écrire, chèques, fiduciaires, pupitres, chaises, armoires, etc. etc.
Canada Dactylographe Enr.
44, rue St-Jacques, Montréal
Tél. H.A. 6968 R. T. Armand

LAITERIE

CH 6981 - 2559, HÔTEL ROSEMOND
LAITERIE
Rosemont
Laiterie canadienne-française
A. PATENAUE, propriétaire

MEDECIN

Electricité médicale Rayon X
Dr Maxime Brisebois
L.G.M.C. F.R.C.S.C.
De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies générales, endocrinologiques,
urinaires, digestives, dermatologiques
FR. 5232 816, Sherbrooke ouest

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, Propriétaire

Fruits et légumes au marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours, jusqu'à 9.30 a.m. le 31 janvier 1951. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le Service de l'horticulture, ministère de l'Agriculture, 424-A, Place Jacques-Cartier.

POMMES: Marché inchangé, McIntosh "C" 1.75-2.25, Fameuses "C" 1.75 le minot.

AIL: Marché inchangé, 20-25 la livre.

BETTERAVES: Marché inchangé, 50-60, moyennes 65-75, petites 90-100/50 lbs.

CAROTTES: Marché inchangé, lavées 50-60, non lavées 45-50/50 lbs.

CHOUX: Marché ferme, 90-100, verts 1.75-2.00, rouges et frisés 1.00-1.15 pour 50 lbs.

ENDIVES: Marché inchangé, belles 30c, inférieures 20-25 la lb.

MENTHE: Marché inchangé, de serres 1.00 la douz.

NAVETS: Marché inchangé, lavés 50-60, quelques-uns 70-75/50 lbs.

OIGNONS: Marché inchangé, jaunes et rouges, gros 90-100, moyens 75-80/50 lbs.

PANAIIS: Marché ferme, lavés 1.20-1.25 le minot.

PATATES: Marché ferme, No 1 1.00-1.15, No 2 75/75 lbs.

PERSIL: Marché inchangé, de serres 75c la douz. de paquets.

POIREAUX: Marché inchangé, 40-50, petits 25-30 la douz.

SALSIFIS: Marché inchangé, 1.00 la douz. de paquets.

SAUGE ET SARRIETTE: Marché inchangé, 35-40 la douz. de paquets.

TOMATES: Marché inchangé, de serres No 1, 2.00, No 2, 1.00/10 lbs.

NOUVELLES: Approvisionnement limité au marché Bonsecours, à cause de la froide température.

Citra-Lartie Mines Ltd.

Les 4,000,000 d'actions à \$1. au pair de Citra-Lartie Mines Limited ont été mises sur le marché du Curb de Montréal (section hors-liste) dès l'ouverture, aujourd'hui mardi, 30 janvier 1951. Le symbole de télétype est CTN.

Transvision-Television

Transvision-Television (Canada) Limited vient d'annoncer au Curb de Montréal que Romaine Management Limited a levé et acquis 200,000 actions à 20 cents du capital-actions; ces actions étaient sous engagement ferme.

Téléphone: BELAIR 3951 51 ouest, rue St-Jacques

Forget & Forget Limitée

Courtiers en valeurs de placements et obligations
Obligations CASGRAIN & CHARBONNEAU LTEE
1ère Hypothèque 4 1/2 %
Nous offrons un nombre limité de ces titres au Pair
échéance 1er août 1963
" " " " 1964
" " " " 1965
" " " " 1966

COMPTABLES AGRÉÉS

BÉLANGER & DAHMÉ
Comptables Agréés
10 ouest, rue St-Jacques
BE. 3475

RAYMOND, CHABOT, MARTIN & Cie
Comptables agréés
Jacques RAYMOND, c.a.
Guy CHABOT, c.a.
Guy MARTIN, c.a.
Maurice BÉROUON, c.a.
132 St-Jacques O. H.A. 8148
Montréal 1, Qué.

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie
PAUL GONTHIER, associé à titre
particulier
Comptables agréés
Montréal, Québec, Rouyn, Rimouski

P.-A. GAGNON & CIE
Comptables agréés
Chartered Accountants
RENE GAGNON, C.A.
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
189 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HARBOR 3090

LAVALLÉE, BEDARD, LYONNAIS, MESSIER, GASCON
Comptables agréés
R. Lavallée, C.A. R. Bedard, U.A.
R. Lyonnais

La session provinciale

(suite de la page 5)

M. Duplessis

Il est arrivé au premier ministre, dit-il, de recevoir des plaintes de syndiqués parce que des municipalités laissent multiplier les "brefs de prérogatives" pour retarder l'application des mesures préconisées par des Commissions d'arbitrage.

Le ministre du travail, dit-il, a fixé certains délais pour hâter le règlement des conflits entre patrons et ouvriers. A quoi bon si, en pratique, on peut retarder la procédure par des ordonnances judiciaires.

M. Duplessis répète que les décisions prises par la Commission des relations ouvrières ont un caractère administratif. Le projet de loi n'est donc qu'une manifestation du bon sens. C'est la suppression de l'intervention des tribunaux dans des questions qui leur sont étrangères.

M. René Choult

Le député du comté de Québec, M. René Choult, a exprimé une opinion différente selon qu'il s'agit des Commissions d'arbitrage ou de la Commission des relations ouvrières.

Je crois, dit-il, que les ouvriers sont suffisamment représentés au sein des Commissions d'arbitrage (comme du reste les patrons) pour qu'ils puissent y faire respecter leurs droits.

La situation est différente à la Commission des relations ouvrières. Il est admis par certains milieux que la commission a outrepassé ses droits en différentes circonstances. Ainsi elle a retiré des "certificats de reconnaissance" en violation de l'esprit de la loi, lors de la grève d'Asbestos et de la grève des instituteurs de Montréal.

Ce n'est pas, dit-il, l'affaire de la commission de décider si une grève est légale, mais bien celle des tribunaux réguliers.

D'autre part, la commission se compose de cinq membres, dont trois sont nommés par le gouvernement; c'est dire que la commission dépend du gouvernement.

La Commission des relations ouvrières a perdu la confiance d'une partie au moins de la classe ouvrière. Il vaut donc mieux conserver aux ouvriers le droit d'appeler à la Cour supérieure, même si la procédure actuelle peut entraîner certains retards.

M. Choult déclare que c'est là l'avis des chefs ouvriers avec lesquels il s'est entretenu.

M. Barrette

Je n'avais pas l'intention, débute le ministre du travail, de parler; mais je crois maintenant de mon devoir de donner certaines explications. Je veux d'abord protester contre la façon d'agir de certains membres de cette Chambre qui prétendent parler au nom des ouvriers. A midi, j'ai rencontré M. Roger Prevost, le président de la Fédération provinciale du travail, la plus importante organisation ouvrière de la province, qui m'a dit être en faveur du principe du bill.

La Commission des relations ouvrières, depuis l'avènement de l'Union nationale, a continué M. Barrette, a rendu d'énormes services à la classe ouvrière du Québec; des milliers de certifications ont été accordées, qu'il y ait eu deux ou trois de retirées, je dois dire que la commission a fait son devoir en le faisant. La commission ne peut pas tolérer que l'on sabote des lois essentielles au maintien des libertés ouvrières.

Je trouve étrange que M. Choult ait dit que cette commission a perdu la confiance des ouvriers; le ministre du travail a déclaré que la commission n'a pas perdu la confiance des ouvriers, elle l'a conservée. Elle n'est pas davantage soumise à l'influence gouvernementale. On y trouve M. Alfred Charpentier, ex-président de la C.T.C.C., M. Marcel Franck, ex-président de la Fédération provinciale du travail; il y a encore M. H. C. Lebrun, ex-président du conseil régional du travail, et M. Pierre Audet, un avocat qui agit comme conseiller légal. Les ouvriers sont largement représentés et s'il y a une influence là, c'est celle des syndicats ouvriers.

M. Choult. — Oui, mais trois des membres sont nommés par le gouvernement.

M. Barrette. — Les cinq. Il y a deux représentants des ouvriers. Les trois autres sont des fonctionnaires ordinaires.

M. Duplessis. — Si certains chefs ouvriers voulaient être logiques, ça irait beaucoup mieux. Quand ça fait leur affaire, ils ont des principes. Il n'y a pas de meilleur organisme ouvrier au monde que la Commission des relations ouvrières de la province de Québec. Que certains chefs ouvriers mettent de côté l'intérêt personnel et pensent davantage à l'intérêt des syndicats et ça ira mieux.

M. Choult. — Mais les chefs des syndicats sont élus par les ouvriers.

M. Duplessis. — Pas toujours.

M. Barrette, reprenant le fil de son discours. — Il s'agit d'une loi essentielle pour soustraire la commission à l'influence des tribunaux.

M. Choult. — En principe, je le répète, je suis d'accord avec vous.

M. Barrette. — Une règle pratique sera établie: aucune certification ne sera enlevée sans une audition. Les unions auront ainsi entière satisfaction.

Depuis septembre 1944, des milliers de certifications ont été émises et le nombre des gens qui ont négocié avec les patrons peut être multiplié par cinq au moins.

L'Union nationale a amendé la loi; auparavant, pour une reconnaissance, il fallait au moins 60% des ouvriers. Maintenant, il n'en faut plus que 50% plus un.

Amendement la loi, nous avons triplé le nombre de syndicats ouvriers. Je proteste, quand l'on dit que la commission des relations ouvrières subit l'influence du gouvernement et qu'elle a manœuvré contre les syndicats. En fait, c'est l'organisme qui a rendu le plus de services aux ouvriers depuis 1944.

Le député de Ste-Anne, M. Frank Hanley, indépendant, s'est déclaré en faveur de la loi. "Des

Kurt Meyer demande qu'on réduise sa peine de prison

Ottawa, 1 (C.P.). — Le seul criminel de guerre allemand détenu dans une prison canadienne, le major général Kurt Meyer, ignore encore s'il obtiendra bientôt réponse à sa demande de réduire la sentence d'emprisonnement à vie qui le frappe depuis 1945. Le ministre de la justice étudie présentement cette demande; mais le ministre lui-même, M. Stuart Garson, n'en a pas encore pris connaissance.

Le général Meyer avait été condamné à mort par un tribunal militaire canadien à Aurich, en Allemagne, il y a cinq ans, pour avoir incité les soldats de la 12e division "panzer" à ne faire aucun quartier et spécifiquement pour le massacre de 13 prisonniers canadiens à son quartier général en Normandie, en juin 1944. On l'avait précédemment exécuté du massacre de 30 autres de nos soldats sans défense.

Cette sentence de mort avait été commuée en détention à vie, en considération de la femme et des cinq enfants du général; mais cette commutation avait été fortement critiquée au Canada à cette époque. Meyer remplit présentement l'emploi de bibliothécaire au pénitencier de Dorchester.

Incidentement, il se révèle qu'un sujet canadien d'origine allemande, F. M. Lichtenberg, a joué un rôle primordial dans l'envoi de la dernière requête du général au ministre de la justice. Lichtenberg est le seul civil canadien qui ait le droit de visiter Meyer dans sa prison.

On signale de plus que le général, qui est âgé de 38 ans seulement, a fait depuis peu des progrès considérables dans l'étude de la langue anglaise. Il se montre moins ardent à exprimer ses sentiments nazis mais continue de suivre avec le plus grand intérêt les développements récents de la situation internationale.

En Allemagne

Grotewohl fait à Bonn des offres "surprenantes"

Bonn, 1 (A.P.). — Le gouvernement communiste d'Allemagne-est vient d'offrir à celui d'Allemagne-ouest des concessions d'une ampleur imprévue jusqu'ici en retour de son consentement à des pourparlers sur un projet d'unification des deux contrées. Mais le régime de Bonn a déjà fait savoir qu'il n'y est pas intéressé et qu'il ne voit là qu'une manœuvre dilatoire soviétique.

Le prétendu parlement de la zone Est avait pourtant voté mardi à son chancelier, Otto Grotewohl, de pleins pouvoirs pour conduire ces négociations. Grotewohl avait alors fait savoir qu'il se proposait de débattre avec son collègue Konrad Adenauer, de Bonn, le projet d'élections libres et secrètes étendues à tout le pays et de droits individuels élargis. Il consent même à mettre en discussion la nature, l'effectif et l'armement de la police militarisée d'Allemagne-est.

Ce sont là des termes dont il n'avait pas parlé dans son premier message du 30 novembre à Adenauer, que celui-ci a rejeté le 15 janvier. Si tôt mis au courant des décisions d'hier, au parlement de Berlin, le cabinet Adenauer s'est réuni pour les étudier et les repousser elles aussi.

Il a en même temps prévenu la population de la trizone ouest de ne pas se laisser séduire par une offre machinée tout entière à Moscou. Et le chef de l'opposition socialiste au parlement de Bonn, Kurt Schumacher, affirme de son

Côte Saint-Paul et Ville-Emard en pèlerinage à pied à l'Oratoire St-Joseph

La "Marche du Pardon", une initiative qui avait eu un retentissant succès à Verdun en novembre dernier, sera reprise le 9 février prochain pour les paroisses de Côte Saint-Paul et de Ville-Emard aux-quelles se joindra la paroisse Sainte-Clotilde. Ce pèlerinage à pied groupera tous les hommes et jeunes gens de ces diverses paroisses dans une grande manifestation publique de foi pour implorer du Ciel le pardon de leurs fautes et prier pour la paix: paix intérieure de la conscience, paix sociale et paix internationale.

Amicale Saint-Pierre

Les anciens de l'école Saint-Pierre-Apôtre auront leur première réunion annuelle, dans la salle de l'école, mercredi, le 7 février. Ils auront l'occasion d'entendre une intéressante causerie du révérend frère Joseph-Azarias, provincial des Frères Maristes, sur son récent voyage à travers le monde. Les anciens y apprendront une foule de détails sur les habitudes d'innombrables anecdotes qui ne manqueront pas d'intéresser. Qu'on se le dise. Entrée gratuite. Tous les anciens sont cordialement invités.

côté qu'il s'agit là d'une fraude visant à donner à la Russie la maîtrise de la région industrielle de la Ruhr. Au dire des milieux allemands avertis de l'ouest, le Kremlin cherche à développer en Allemagne occidentale de la tiédeur envers une partition germanique à la défense de l'Europe.

Progrès des travaux atomiques aux Etats-Unis

Washington, 1 (A.P.). — Dans son 3e rapport semestriel au Congrès, la commission atomique américaine signale qu'elle s'occupe à développer de nouvelles sources de matières premières radioactives aux Etats-Unis et ailleurs et à construire de nouvelles usines de fabrication d'énergie atomique. Mais elle maintient son secret habituel sur la production des bombes atomiques et particulièrement sur la recherche d'une nouvelle bombe à l'hydrogène.

On rapporte de plus que, sur 200,000 individus examinés parmi ses employés, 1,600 se sont vus refuser accès à tout document ou matériel concernant l'énergie atomique ou même ont été pressés de quitter leur emploi, à cause de leur loyauté douteuse envers le pays.

La commission entend poursuivre ses expériences au terrain de tir de Las Vegas, Nevada, où deux fortes explosions atomiques ont eu lieu samedi dernier. Et son président, M. Gordon Dean, ajoute qu'elle se contentera dorénavant de rapporter seulement si d'autres déflagrations du genre ont eu lieu et s'il en est résulté quelque danger de radioactivité nocive.

Au passage, le rapport note des emplois heureux d'iode et de cobalt radioactifs dans le traitement expérimental de l'engorgement du cancer, respectivement. D'autres expériences avec des cobalts radioactifs ont permis de trouver une meilleure huile lubrifiante pour les automobiles et de mieux contrôler le flot de l'huile

La Russie pourrait mobiliser une armée de 21,000,000 d'hommes

Paris, 1 (Reuter). — L'ancien premier ministre socialiste de France, M. Paul Ramadier, a déclaré que la Russie pourrait mobiliser 21,000,000 d'hommes en temps de guerre, comparativement à 15,000,000 d'hommes pour l'Ouest de l'Europe.

Dans un article paru dans le journal du parti socialiste Le Peuple, M. Ramadier écrit que les Etats-Unis pourraient fournir environ 16,000,000 d'hommes aux nations de l'Ouest, mais il doute qu'une telle armée puisse être traversée outre-Atlantique.

Selon des statistiques données par M. Ramadier, la population totale de la Russie s'élèverait à 202,000,000 d'hommes comparativement à 208,000,000 pour l'Ouest de l'Europe.

Le soldat russe, écrit encore l'ancien premier ministre socialiste, est montré dans le passé héroïque, opiniâtre, prêt à se sacrifier pour son pays. Mais plus les armées russes s'éloignent de leur patrie, plus elles semblent perdre de leur puissance.

La commission explique qu'elle tient à maintenir son présent système de passer contrat direct avec l'industrie privée pour certaines fournitures, car cela préserve le terrain à l'abandon éventuel par le gouvernement à cette industrie de son présent monopole sur l'énergie atomique.

Le pont Duplessis

(suite de la page trois)

temps à étudier les mesures à prendre et à trouver une foule de solutions aux problèmes causés par l'interruption des communications d'une rive à l'autre du Saint-Maurice.

Déjà, hier soir, on avait parlé au plus pressant et dès la fin de la journée d'aujourd'hui on aura trouvé encore le moyen d'améliorer une situation qui semblait désespérée aux premières heures de la journée d'hier, à une période où tout le monde se demandait encore qu'aux victimes possibles qui dormaient leur dernier sommeil dans les eaux glacées de la rivière St-Maurice.

Le Bell Telephone

Ce fut le Bell Telephone qui fut le premier à se rendre sur les lieux pour constater l'étendue des dommages et pour déterminer les moyens à prendre afin de rétablir dans le moins de temps possible les communications téléphoniques entre Trois-Rivières, le Cap-de-la-Madeleine, la région de Québec et le nord de la Mauricie.

Sous la direction de l'ingénieur A. G. Donoghue du Bell Telephone les équipes d'hommes ont fait un travail merveilleux dans un temps record et dans des conditions rendues très difficiles par le froid qui sévissait. Dès hier soir, on a réussi à rétablir quelques circuits avec Shawinigan et l'on espère que la majorité des services urbains seront restaurés aujourd'hui même.

Traversiers

Le conseil de la Cité des Trois-Rivières, convoqué d'urgence, hier après-midi, à la demande de Son Honneur le maire J.-A. Mongrain, a décidé d'organiser un service de traversiers entre Trois-Rivières et le Cap-de-la-Madeleine pour le transport des piétons et des automobiles. Ce service débutera cet après-midi et il sera maintenu aussi longtemps que la situation l'exigera s'il rend des services appréciables.

Les autorités municipales ont aussi décidé de demander aux autorités du Pacifique Canadien l'organisation d'un service de trains entre Trois-Rivières et le Cap et dès la fin de l'après-midi, un premier convoi du P.C. quittait notre ville pour se rendre au Cap. Ce service comprend sept trains par jour dans les deux directions. Il fut aussi question de demander aux autorités provinciales et fédérales de prendre les mesures nécessaires pour assurer la construction d'un pont Bailey sur le Saint-Maurice, mais à Ottawa, l'hon. L. B. Claxton, ministre de la défense nationale, a déclaré qu'il pensait que c'était impossible parce que le St-Maurice est trop profond et trop large.

La circulation routière

La circulation sur les routes a repris aussi dans le cours de la journée et elle sera beaucoup plus facile au cours des prochaines heures. Pour aller de Trois-Rivières à Shawinigan on a adopté une route secondaire qui passe par les Forges, les Grès, St-Basile et la baie Shawinigan sur la rive ouest du St-Maurice. Deux souffleurs mobilisés par le ministère de la Voirie travaillent depuis hier soir pour élargir la voie carrossable afin de la mettre en état de recevoir sur la fin de la journée d'aujourd'hui la circulation lourde.

Tous les circuits d'autobus de la compagnie Carrier entre Trois-Rivières et Shawinigan sont maintenant rétablis et les autres seront restaurés au cours des prochains jours.

Sympathies du maire Mongrain

Au cours de la journée, Son Hon. le maire J.-A. Mongrain

Rayonnement du Père Charles de Foucauld

Mardi soir, à la librairie Flammarion, eut lieu une manifestation pour le mois institué où se côtoient des Pères Blancs, des professeurs d'université, des sœurs missionnaires et des intellectuels. Tous ces gens avaient été attirés là par le rayonnement qui émane de la personnalité de celui, qui, de vif égoïsme et insouciant, est devenu "le saint du Désert", le Père Charles de Foucauld. De ce lui-ci, on exposait en effet des documents de trois ordres: littéraires, artistiques et sacrés. On trouvait encore un grand nombre de biographies du "frère universel", des portraits et des peintures de lui, des témoignages d'admiration et des attestations de guérison.

But de cette exposition

L'exposition d'hier avait été organisée par l'Association des amis du Père de Foucauld, récemment fondée dans cette ville, et dont le but est de faire connaître, aimer et prier "celui en qui les hommes ont une inexplicable confiance". nous affirmait le P. P. Antonin Cornuëjols, vice-postulateur au Canada de la cause de celui qui fut dans les sables du Sahara: "le vivant témoignage de l'Évangile".

Humanité de C. de Foucauld

Le R. P. Cornuëjols, des Pères Blancs, poursuivit en nous expliquant que, à son sens, si de Foucauld était tant aimé, c'était du à ceci que les hommes se sentent plus près de lui parce qu'il fut un grand pêcheur avant sa conversion: "J'estime que l'on ne peut connaître de Foucauld sans l'aimer, sans se confier à lui, sans vouloir imiter son esprit". Après Jeanne d'Arc, il est la figure la plus vénérée en France. C'est un modèle très humain, très près de nous. La naissance lui avait tout donné: l'argent, la beauté, l'éléance, l'esprit. Comme Augustin, dans sa jeunesse, il fut un magnifique pêcheur. Mais à 28 ans, c'est le retour à la foi et le début de la montée vers le martyr. Il vécut 13 ans au cœur du Sahara où, le 1er décembre 1916, il versa son sang pour celui qu'il appelait "Jésus Amour".

Le faire connaître

L'Association des Amis du Père Charles de Foucauld, dans le but de mieux faire connaître cet homme extraordinaire, se propose de diffuser ses écrits, d'organiser des conférences et des cercles d'étude. Elle entend également recueillir tous les témoignages qui pourraient aider la cause de ce Foucauld et hâter son accession aux autels.

L'exposition d'hier était sous la présidence d'honneur du maire de Montréal, M. Camille Houde. Parmi les personnalités présentes, on remarquait également M. Jean Houper, secrétaire de la faculté des lettres de l'Université de Montréal, Mgr Olivier Maurault, recteur de cette même université, le Dr Gilles Moreau, directeur du collège St-Gens, et M. Guy Boulton, directeur de la librairie Flammarion.

OUVERTS DE 9 h. 30 à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS — OUVERTS JUSQU'À 9 H. LE VENDREDI SOIR — PL. 5151

le printemps en tête... coquetterie et bon goût

... d'après New-York

le chignon... les cheveux courts autant de façon de se coiffer qui seront A LA MODE... pourvu, madame, que vous décidiez le genre qui vous sied le mieux... Une fois le choix bien arrêté venez chez...

DUPUIS

achetez la toute dernière nouveauté parmi ces CHAPEAUX PRINTANIER



EFFET TRICORNE

dans ce pill-box — paille nouvelle orange à fleurs capucines formant un bouquet sur l'oreille. 20.00

FLEURS BRODEES

en paille ton brûlé et vert sur blanc — bonnette paille lustrée tissée. 25.00

VERITABLE MILAN

paille bleu marine — forme pill-box, rebord et boutons en piqué blanc. 12.50

RELEVE EN "CORNET"

d'où sortent des fleurettes descendant jusqu'à l'oreille. Milan orange. 15.00

TRICORNE VIOLET

Cordé soyeux entièrement bordé de fleurs velours et taffetas de tons harmonisants. 25.00

DUPUIS — deuxième

Dupuis Frères

OUVERTS LE VENDREDI SOIR JUSQU'À 9h.